LES ANNONCES SONT REÇUES :
A MARSEILLE : Chez M. G. Allard, rue Pavillon, 31 et dans nos bureaux;
A PARIS : à l'Agence Havas, place de la Bourse, 8.

ABONNEMENTS :

	3 mois	6 mois	1 an
B.-du-Rh. et départements limitrophes.	8 fr.	15 fr.	28 fr.
France et Colonies..	9 fr.	17 fr.	32 fr.
Etranger.....	12 fr.	22 fr.	40 fr.

Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois

Le Petit Provençal

JOURNAL QUOTIDIEN D'UNION NATIONALE

Dimanche 21 Juillet 1918
RÉDACTION ET ADMINISTRATION :
75, rue de la Darse, 75
MARSEILLE
Téléph. : Direction 2-90. - Rédaction 2-72 39-50
Bureaux à Paris : 10, rue de la Bourse
43e ANNEE — 10 cent. — N° 15.141

Chronique Parisienne

Les vivres. — Les rues du président. — Les dessinateurs humoristes anglais. — Les Bachots. — Après la guerre. l'entente

Nous n'aurons plus, paraît-il, de jours sans viande : c'est une raison pour se réjouir, du moins on le pense. En réalité, les trois jours de restriction n'étaient trois qu'en apparence, puisqu'on achétait de la viande pour deux jours.

Maintenant, nous nous demandons si nous allons continuer à payer les œufs aussi chers ? Un œuf est devenu chose considérable : on a du respect pour ce produit, et pour cause ; une omelette est un plat de luxe que l'on sert en relevé de potage. La mère de famille n'emploie plus qu'un œuf par personne : elle ajoute du lait, de l'eau et bourre l'omelette des choses les plus diverses, l'œuf est tellement accommodant qu'il s'arrange de tout.

La pomme de terre est en train de se dissimuler ; elle manque ou prétend manquer ; le haricot la suit dans l'effacement.

Est-ce à cause des taxes ? On se le demande ; toujours est-il qu'on se plaint amèrement, tantôt dans une région, tantôt dans une autre.

Il y a des gens pour s'écrier : « Vous savez que nous allons manquer de tout ? » Il y en a d'autres pour dire : « Allons, bientôt nous ne manquerons plus de rien ». Préférons l'optimisme de ceux qui nous versent la bonne humeur et l'espoir.

***

Les habitants de la région parisienne pensaient que l'*Independence Day* serait troublé par les manifestations de Bertha et l'incursion des gothas ; il n'y a rien eu de pareil ; il n'a été possible aux Barbares que de tirer à longue portée après les fêtes où s'est affirmée l'entente de la façon la plus grandiose, la plus cordiale aussi. On a fraternisé : c'est le mot juste, mis tout à fait en sa place.

Le président Wilson jouit d'un honneur auquel il ne pensait peut-être pas : les grandes villes donnent son nom à l'une de leurs rues. Il y a à Paris, l'avenue du Président-Wilson ; à Bordeaux, c'est le boulevard de Caudéran qu'on a débaptisé pour le nommer boulevard Wilson et les municipalités s'agitent en vue de mettre le nom fameux en bonne place.

Il sera partout ; comme, partout, on trouve une rue, un boulevard, une avenue, un cours Gambetta ou Victor-Hugo. C'est la grande popularité.

Comme il est bien français ce geste ! Comme il semble dire : Vous êtes ici chez vous.

Les dessins des humoristes anglais s'inspirent aussi des faits actuels : le poilu anglais a son apologiste amusant qui note ses actions et ses dires, dans la tranchée comme ailleurs.

Parlant de leurs pérégrinations en chemin de fer en France, le soldat anglais dit : *Soixante kilomètres à parcourir et 18 heures pour arriver !*

Cela, au-dessous d'un dessin représentant un plein vagon de permissionnaires alliés.

Ailleurs, c'est un joyeux fiancé qui fait ses adieux à son amie : ils sont jeunes tous les deux ; à la page suivante, on les revoit, gais toujours, mais vieux, et le permissionnaire explique : Excusez-moi Kitty, le train a eu *un peu de retard !*

Nos chemins de fer font les frais de cette gaîté.

Quant à ce qui se passe dans la tranchée, dessins et légendes se rapprochent étonnamment des nôtres.

Deux amoureux sont enlacés ; le jeune homme murmure à l'oreille de la bien-aimée : « Oh ! chérie !... chaque pomme de terre que j'ai vous appartient ! »

Par le temps qui court, c'est une preuve d'amour qui a bien son prix.

Un peu de mélancolie aussi : Dans les Flandres, deux oiseaux dont l'un est blessé, entortillé d'un beau pansement, sont perchés au sommet d'un obus découronné après l'explosion.

Le blessé dit à sa compagne : « Je crois que vous êtes bien là pour pondre votre œuf, mais si vous voyez un meilleur nid prenez-le ! » La plaine est complètement rasée et, en fait de nids, il n'y a que des trous d'obus.

Un bleu se présente à l'entrée d'un boyau : « Est-ce bien là mon quartier ? demande-t-il. — Oui, répond la sentinelle, entrez, vous changerez à Oxford-Cirque ! »

Cette façon de comparer les voies souterraines aux métropolitaines ne manque pas d'originalité.

Nous savons qu'on plaisante même dans les tranchées, et, à cette heure où de formidables attaques nous émeuvent si violemment, nous ne lisons ces choses légères qu'avec un profond attendrissement et le sourire qu'elles nous arrachent n'est peut-être pas bien franc, pourtant nous savons que c'est cette faculté de plaisanter sur tout et en tout temps qui tient l'esprit des hommes en bon état et les distrait.

***

Aux examens pour les divers baccalauréats, le nombre des candidates a été étonnant : les épreuves de langues vivantes sont extrêmement suivies, cela tient sans doute à ce que les jeunes filles françaises aspirent toutes à se créer une situation.

Elles sont à peine sorties de l'école primaire que cette préoccupation les hante, les harcèle : elles veulent toutes *arriver* — le mot suffit. Inutile de désigner un but, de marquer un objectif : *arriver*... un point. c'est tout.

Nous ne savons si l'avenir donnera le résultat attendu, si la femme moderne, très complète, vaudra plus ou moins que ses devancières ; elle sera, en tout cas, mieux armée, mieux défendue, plus avertie et l'amour ne sera plus aveugle. Il changera aussi de langage ; avant le mariage, la jeune fille moderne pourrait fort bien dire à l'homme qui l'a distinguée, ou qu'elle a distingué : « Maintenant, causons sérieusement ».

Ce qui signifiera : A quoi pourrons-nous arriver ensemble si nous nous épousons ?

Cela, peut-être, a son bon côté.

Ce sera la forme du nouvel amour.

Les vieux se demandent : Nos enfants seront-ils plus heureux que nous ? C'est la seule question qu'ils se posent devant ces jeunes qui vont si vite et d'un pas si assuré.

Espérons qu'il en sera ainsi et que si les jeunes ont tant travaillé, se sont complètement transformés, ils retireront de leur effort un profit moral et matériel.

En tous cas, le monde nouveau sera peuplé de bachelières ; les récents examens en font foi : elles surabondent.

Le brevet supérieur, dont on fit tant de cas, n'est presque plus apprécié à moins qu'il n'appartienne à une Normalienne, parce que, dans ce cas, il se présente avec un titre conjoint qui le met en valeur.

C'est après la guerre que le mouvement s'accentuera davantage encore : on ne parle plus que de remanier les programmes, de bouleverser les anciens systèmes, soit !

Pourvu, oh ! pourvu que nous conservions au moins l'habitude de parler français, d'écrire en français et de vivre de même, il n'y aura rien de perdu. On finira bien par s'entendre sur tous les points.

UNE MARSEILLAISE.

Une Héroïne anglaise décorée de la Légion d'honneur

Paris, 20 Juillet.

Sur la proposition du général en chef, M. Clemenceau vient d'accorder la Croix de la Légion d'honneur avec la Croix de guerre, à Miss Fraser, automobiliste anglaise, attachée à une section sanitaire, gravement blessée dans l'exercice de sa mission, avec le très beau motif suivant :

Chargée, dans la nuit du 18 au 19 juillet 1918, de transporter des blessés, a accompli sa mission sous un violent bombardement. Atteinte en cours de route de deux très graves blessures, sa voiture étant détruite par l'explosion d'une torpille. A eu le superbe courage de faire à pied, les 200 mètres qui la séparait d'un hôpital voisin, pour prévenir le médecin de service qu'elle lui amenait des blessés. Tombée sans force et transportée elle-même à l'hôpital pour être opérée, a demandé avec insistance de n'être soignée qu'après les blessés dont elle avait la responsabilité.

Le Ravitaillement en Viande

S'il faut en croire certaines nouvelles, les journées sans viande auront bientôt vécu. A mesure que l'on approche de la fin de la guerre, le ravitaillement s'organise. Il paraît probable que l'organisation, réclamée dès les débuts des hostilités, par des esprits clairvoyants, sera près d'être achevée quand les préliminaires pour la paix victorieuse commenceront.

Aux sincères patriotes qui réclamaient la mise en pratique des mesures expéditives, employées par la Révolution, on répondait : Autres temps, autres mœurs ! Hélas ! l'on en voit encore les tristes résultats, en ce qui concerne l'alimentation publique.

Les restrictions n'ont pesé, ne pèsent, ne pèseront que sur les classes peu fortunées. Comme il n'a jamais manqué de produits alimentaires, en France, quoique l'on en puisse dire, il était facile aux classes riches de s'en procurer. Elles continuent.

Dès qu'il fut question de restreindre la livraison des viandes fraîches, l'importation des viandes congelées fut envisagée, préconisée par la presse, par de nombreux corps élus, appuyés par divers Comités de taxation.

Il a fallu néanmoins près de trois années pour voir enfin arriver, dans quelques ports, des navires outillés pour le transport d'une très faible partie des stocks considérables des viandes frigorifiées des Républiques sud-américaines.

Aujourd'hui, chacun veut pouvoir acheter un peu de cette chair, tant décriée avant qu'elle ne fut mise en vente. L'abaissement sensible de son prix d'achat, ses qualités nutritives, sa saveur hautement reconnues en ont rapidement vulgarisé l'emploi par nos braves ménagères.

Que réclame-t-on maintenant ? Des arrivages de plus en plus fréquents de navires chargés de viandes congelées, l'extension de boucheries pourvues de décongélateurs, non seulement dans les ports de commerce, mais dans les villes populeuses. C'est ce problème qu'il importe de résoudre à bref délai.

La vie est beaucoup plus dure dans les petits centres que dans les grands. C'est pourquoi diverses assemblées électives, notamment le Conseil général des Bouches-du-Rhône, voulaient créer des boucheries départementales ou spéciales dans l'intérieur des départements, ce que ne peut faire une municipalité.

Toute innovation heureuse, dans le domaine de l'alimentation, doit profiter aux consommateurs.

Puisse ce souhait se trouver bientôt réalisé.

PIERRE ROUX.

PROPOS DE GUERRE

Billet

A une dame qui écrit des chroniques de modes, à Paris.

J'ai trop souvent, Madame, raillé certaines de vos « consœurs » qui rédigent la chronique de la mode dans les gazettes parisiennes et disent des niaiseries ou des monstruosités par courtisanerie envers leur clientèle, pour ne pas rendre un éclatant hommage au bon sens et à la saine raison qui s'expriment par votre plume.

Je lis dans votre dernière chronique cette phrase :

« En vérité, lorsqu'on n'a plus vingt ans, que les formes, sans être épaissies, n'ont plus la gracilité de l'adolescence, il faut savoir choisir dans la mode ce qui vous sied et vous avantage. Pour celles qui ont, naturellement, du goût, le choix n'est pas difficile ; mais combien de femmes ne voit-on pas actuellement coiffées de chapeaux trop jeunets, habillées de robes trop écourtées, chaussées de souliers trop fantaisie qui leur donnent un aspect de petites filles ayant trop vite grandi tout à fait ridicule ».

Ah ! bravo ! Madame. Vous parlez comme un homme... Vous osez dire à vos « chères lectrices » des vérités essentielles et pas très tendres ; c'est tout à fait très bien.

Ces dames ne sauraient en prendre ombrage, attendu que vous vous adressez à la collectivité féminine, ce qui est le meilleur moyen de ne fâcher personne. Un proverbe anglais ne dit-il pas que les corps n'ont point de corps ?

Néanmoins, je ne me fais nulle illusion sur la portée de vos conseils. La Raison et la Mode ne sont point faites pour vivre en bonne intelligence. Mais il est réconfortant de savoir que si tant de femmes arborent volontiers l'orgueil d'être ridicules, cela n'est pas la faute de *toutes* les femmes.

Continuez, Madame, à enseigner à vos lectrices le Tact et la Mesure, ces qualités bien françaises. Les femmes vous en garderont peut-être quelque rigueur, car elles préfèrent les madrigaux aux conseils, mais, par contre, vous aurez toute la sympathie des hommes qui s'entendirent qualifier de « malotrus » pour avoir dit ni plus ni moins que vous — et que vous avez vengés.

ANDRE NEGIS.

Les Neutres sont convaincus de l'Invincibilité de l'Entente

Amsterdam, 20 Juillet.

Le capitaine von Salzmann écrit dans la *Gazette de Voss :*

Il est surprenant de trouver sans cesse combien profondément la conviction de l'invincibilité de l'Entente est enracinée dans l'esprit des neutres.

Raids anglais en Allemagne

Londres, 20 Juillet.

Communiqué de l'Aéronautique :

Les usines Benz, à Mannheim, la garde de Heidelberg et les hauts-fourneaux de Barbak et de Wadgasen ont été attaqués dans la nuit du 18 juillet. Un incendie a éclaté dans les usines Benz.

Un aérodrome ennemi a également été attaqué. Un des hangars a été atteint. Deux trains ont été aussi touchés par des bombes.

La poudrerie d'Oberndorff a été attaquée le 18 juillet. Tous nos appareils sont rentrés.

1.449e JOUR DE GUERRE

Communiqué officiel

Paris, 20 Juillet.

Le gouvernement fait, à 14 heures, le communiqué officiel suivant :

Hier, en fin de journée et dans la nuit, les troupes franco-américaines ont poursuivi leur avance sur la plus grande partie du front entre l'Aisne et la Marne.

Nous avons atteint Vierzy, dépassé le bois de Mauloy à l'est de Villers-Hélon, conquis Neuilly-Saint-Front, Licy, Clignon.

Au sud de la Marne, nos troupes refoulant les forces ennemies entre Fossoy et Œuilly ont gagné du terrain vers la Marne.

LA GUERRE

La contre-offensive des Alliés

L'ennemi lance plus de 100.000 hommes contre les armées Mangin et Desgouttes

NOS TROUPES MARQUENT UNE NOUVELLE AVANCE

Paris, 20 Juillet.

Le roi des Belges a adressé au président de la République un télégramme de félicitations à l'occasion des victoires de nos troupes.

M. Poincaré a répondu par une dépêche chaleureuse.

LA SITUATION

— De notre correspondant particulier —

Paris, 20 Juillet.

Si les soldats français, engagés entre Aisne et Marne, dans une des plus violentes batailles de la guerre, ont été au-dessus de tout éloge, il est juste de ne pas oublier l'attitude admirable de leurs camarades américains et italiens.

On a dit et répété que la vaillance des premiers était comparable à celle du poilu français, ce qui est le plus beau témoignage que l'on puisse rendre à un homme.

Ce qu'il faut ajouter, pour être complètement juste, c'est que les contingents italiens ont fait également preuve d'une bravoure et d'une force de résistance splendides. Trois jours durant, les Italiens ont maintenu, au nord de la Marne, à Bouilly, les forces de von Boehm, en contre-attaquant sans relâche. Ils sont même parvenus, au sud de la rivière, à reprendre Monvoisin.

Dans la journée d'hier, l'ennemi, qui a massé la plus grande partie de ses forces dans le quadrilatère Soissons-Château-Thierry-Epernay-Reims, a lancé plus de cent mille hommes contre les armées Mangin et Desgouttes.

Non seulement ils ne sont pas parvenus à nous refouler, mais ils n'ont même pas pu empêcher une nouvelle avance de nos troupes.

Nous sommes tout proche de Soissons, au sud-ouest de la ville.

Au centre du front de bataille, nous avons dépassé de trois kilomètres la ligne Vaux-Castille-Villers-Héron-Norcy-sur-Ourcq. A notre droite, nous tenons les hauteurs au nord de Courchamps et au delà de Torcy, au sud de la Marne, nous avons obligé l'ennemi à la retraite entre Fossoy et Œuilly.

Quoi qu'il arrive maintenant, je veux dire, même si notre haut commandement estime devoir ne pas poursuivre son attaque, celle-ci, indépendamment des gains qu'elle nous a valus et des pertes énormes qu'elle a coûtées à l'ennemi, a jeté dans le dispositif de celui-ci une perturbation énorme. Elle l'a obligé à engager ses réserves qui avaient d'autres desseins.

Le général Foch a frappé à la minute la plus favorable et au point le plus sensible. Son initiative paraît d'ailleurs susceptible de nouveaux développements.

Coïncidant avec cet événement, qui marque le retour attendu de la fortune immanente, de bonnes nouvelles nous arrivent du Japon.

MARIUS RICHARD.

Une Alerte aérienne en Angleterre

Londres, 20 Juillet.

Un aéroplane ennemi, volant à une grande altitude, a franchi la côte de Kent, à 9 heures 25, ce matin.

Nos batteries antiaériennes ayant ouvert le feu contre lui, l'appareil fit une conversion vers l'Est, se dirigeant du côté de la mer.

L'Amérique contre l'Allemagne

Les avances de fonds à l'Italie et à la Chine

Washington, 20 Juillet.

Les Etats-Unis ont consenti un nouveau crédit de cent millions de dollars à l'Italie et un crédit supplémentaire de neuf millions à la Belgique, ce qui porte le total des prêts à l'Italie à sept cent soixante millions ; de ceux à la Belgique à cent quarante-cinq millions.

Washington, 20 Juillet.

Le gouvernement a approuvé le prêt des banquiers américains à la Chine, à condition que la Chine annule tous les emprunts courants et que les banquiers américains, anglais, français et japonais participent à tous les emprunts. Les détails de cet emprunt ne sont pas encore tous fixés, mais on parle d'une cinquantaine de millions de dollars à avancer.

SUR NOTRE FRONT

La contre offensive franco-américaine

Notre progression continue

Front français, 20 Juillet.

De notre correspondant de guerre accrédité aux armées :

Par le fait de notre intervention entre l'Aisne et la Marne, les Allemands ont été obligés de détourner leur effort du front de bataille qu'ils avaient choisi pour porter en toute hâte leurs renforts sur leur flanc droit menacé. Le coup vigoureux que nous avons porté à l'ennemi n'a pas eu seulement pour effet de décongestionner les fronts de Champagne et de la Marne, en forçant les Allemands à abandonner le plan d'offensive qu'ils avaient mis plus d'un mois à monter, il met en même temps les communications allemandes par voie ferrée, sous notre canon. Il nous a en outre procuré une avance importante, plus de 17.000 prisonniers, plus de 300 canons, un matériel considérable et affirmé notre succès.

Ces premiers résultats sont déjà suffisants par eux-mêmes pour pouvoir établir que notre attaque du 18 juillet est une grande victoire. Ayant donc amené sur le front menacé le plus grand nombre de réserves dont ils pouvaient disposer, les Allemands ont aujourd'hui opposé une vive résistance à notre progression entre Soissons et Château-Thierry. Néanmoins ils n'ont pu empêcher nos troupes d'élargir leurs succès de la veille et de doubler, sur la plus grande partie du front, la profondeur du terrain conquis.

Des combats acharnés sont livrés sur toute l'étendue de ce front, notamment sur les deux rives de l'Ourcq, dans la région de Chouy et de Neuilly-Saint-Front. Cette importante action, qui continue à progresser plus lentement ne nous a pas empêché de nous livrer à une série d'attaques locales heureuses au sud et au nord de la Marne, sur les premières pentes de la montagne de Reims où nous avons encore fait reculer l'ennemi. Celui-ci, dont tous les plans ont été bouleversés, sera obligé d'avoir recours à de nouvelles conceptions s'il veut essayer de continuer la série de ses offensives, dont les deux dernières lui ont si mal réussi.

Bonne impression au Palais-Bourbon

Paris, 20 Juillet.

Dès 3 heures de l'après-midi, les députés sont nombreux au Palais-Bourbon, bien que la Chambre ne siège pas aujourd'hui et qu'aucune Commission ne soit convoquée.

Les brèves indications fournies par le dernier communiqué produisent une bonne impression.

Sans entrer dans le détail de la nouvelle progression réalisée par nos troupes sur l'ensemble du front, entre Soissons et Château-Thierry, on peut dire que cette avance a une très grosse importance, non seulement par rapport aux résultats déjà acquis mais aussi par rapport aux conséquences qu'elle paraît devoir comporter et qu'on peut maintenant légitimement escompter.

Les Américains poursuivent leur avance

Paris, 20 Juillet.

Le correspondant du *Daily Mail* auprès de l'armée américaine mande à ce journal :

Une lutte violente s'est poursuivie toute la journée dans la région de Soissons et plus au Sud. L'ennemi a fait plusieurs contre-attaques dans la région de Soissons sans obtenir aucun résultat. Les Américains, dans ce secteur, offrent une très ferme résistance. Au sud de ce secteur, les Américains ont avancé au nord-est de Chaudun, à l'est de Vierzy, alors que dans la région de Torcy ils ont avancé à l'est de Courchamps.

Le pays où combattent les Américains est difficile en vérité. Il se compose de bois et de hauteurs qui favorisent la défense en fournissant l'occasion de faire usage des mitrailleuses. Toutefois, les Américains, en luttant résolument, avancent toujours et cueillent de plus en plus des prisonniers. Les Allemands transportent rapidement des troupes dans la région de Soissons ou sur les hauteurs dominant la ville. Leurs contre-mouvements ont complètement échoué devant le feu des Américains. J'ai parcouru ce matin cette région, une des plus belles de France, avec l'impressionnante forêt de Villers-Cotterets.

Dans une ville en ruines, j'ai vu un certain nombre de prisonniers allemands commandés par douze officiers allemands comprenant un commandant de régiment. Les officiers avaient des visages graves, mais les hommes, bien bâtis et appartenant évidemment aux meilleurs de l'Allemagne, étaient d'une gaieté étonnante. Dans un autre endroit, les Américains blessés cheminant à travers les rues en un long cortège, se mêlaient aux blessés français. Beaucoup d'Américains étaient soutenus par ces Français blessés et beaucoup de blessés avaient leurs bras autour du cou des blessés américains. C'était là un spectacle impressionnant et significatif.

Les désillusions des prisonniers allemands

Paris, 20 Juillet.

La bataille a été formidable.. Nos troupes, dans la région de Soissons, où nos patrouilles à cheval la veille, s'étaient avancées jusqu'à 1.800 mètres des faubourgs, ont eu à faire face à un prodigieux effort des régiments allemands contre-attaquant en masses profondes. La réaction, d'heure en heure plus énergique, des forces ennemies n'a pas arrêté l'élan de notre offensive qui, en deux jours, nous a valu un butin de plus de 360 canons dont quelques batteries de très lourd calibre, sans parler d'un matériel d'aviation et de santé non encore dénombré et un millier de mitrailleuses.

On me communique l'extrait du carnet d'un prisonnier allemand blessé et soigné dans une de nos ambulances. L'itinéraire qu'il portait sur lui montre la colossale ambition des troupes du kronprinz :

« Lundi 15 : prise de l'hôpital américain à V... ; mardi 16 : La Ferté-Gaucher, Coulommiers ; mercredi 17 : Meaux ; jeudi 18 : Paris ! »

Voici ce qu'on avait fait croire aux Boches du kronprinz ; il est loin de compte... et d'autres désillusions lui sont réservées.

Ludendorff a pris le titre et les fonctions d'Hindenburg

Paris, 20 Juillet.

Les journaux allemands du 17, les derniers qui nous soient parvenus publient les communiqués sous la signature « le premier quartier-maître Ludendorff ». Le radiotélégramme allemand d'hier publie le communiqué officiel sous la signature « Le chef de l'Etat-Major général Ludendorff. »

Ludendorff serait-il monté en grade depuis deux jours ?

Ce serait une étrange coïncidence avec l'échec de l'offensive allemande. Mais une autre question se pose. Le titre de chef d'état-major général était celui du maréchal Hindenburg, depuis qu'en août 1916 il succéda à Falkenhayn dans ces hautes fonctions. Ce titre appartient au généralissime de fait, dans les armées où le souverain est généralissime de droit. Il en est de même dans les armées austro-hongroises et italiennes, pour ne citer que celles-là. Mais alors qu'est devenu Hindenburg si vraiment Ludendorff a pris son titre et ses fonctions ?

La question vaut d'être posée.

A l'est de Reims

L'armée Gouraud a infligé une sanglante défaite à l'ennemi

Paris, 20 Juillet.

M. H. Galli, retour du front, écrit :

Grâce à l'habile manœuvre de repli si bien préparée et exécutée comme une relève par les troupes du général Gouraud, à l'insu de l'adversaire, le Boche subit la plus sanglante des défaites et les divisions engagées par lui deviennent inutilisables pour quelque temps. C'est un coup dur pour l'ennemi, c'est une belle journée pour la France, a dit le soir même du 15 juillet, le général Gouraud dans l'ordre du jour adressé à ses troupes. De notre côté, 4.000 hommes à peine tués ou blessés, de l'autre, dix fois plus. D'après des renseignements sûrs, à 10 heures du matin, les régiments allemands désemparés avaient perdu plus de la moitié de leurs effectifs. Des compagnies entières étaient anéanties ou ne comptaient plus que quelques hommes. L'armée que commande le général Gouraud témoigne un respect mêlé d'admiration affectueuse au jeune chef qui était déjà pour elle un drapeau et un exemple vivant ; aujourd'hui, elle se montre hautement fière de participer sous ses ordres à la grande bataille engagée et d'avoir rendu possible, par son admirable résistance, la belle manœuvre d'offensive du général Mangin.

Les dernières instructions du haut commandement allemand

Paris, 20 Juillet.

Le *Petit Parisien* publie les dernières instructions données par le haut commandement allemand et qu'on a retrouvées résumées sur un officier allemand.

Les divisions d'assaut seront organisées en profondeur de façon à pouvoir alimenter l'attaque par leurs propres moyens et à exploiter sans arrêt tout succès local. La tactique de l'attaque est fondée sur le résultat que doit procurer une préparation d'artillerie extrêmement violente et courte, destinée au moins à neutraliser partiellement les batteries de l'adversaire par l'emploi intensif d'obus à gaz, un tir brutal de minenwerfer sur les défenses ennemies, pour les anéantir et un déluge de projectiles de tous calibres et de toutes sortes sur les arrières et sur les chemins que peuvent prendre les renforts adverses.

Aussitôt, débouchent les vagues successives des fantassins se suivant très près les unes des autres sous la protection d'un barrage roulant dense et bien réglé, ainsi que d'un tir très nourri des mitrailleuses lourdes en position. Quand la résistance ennemie s'affirme et que la ligne d'assaut est obligée de stopper, celle-ci se couvre par un barrage de mitrailleuses et l'infiltration commence. L'infanterie forme une ligne de tirailleurs, si le terrain est libre, et la progression se fait de couvert à couvert, de trou à trou, les hom-

---

Feuilleton du *Petit Provençal* du 21 Juillet.

— 195 —

LE COMTE DE Monte-Cristo

QUATRIEME PARTIE

— Alors, ils vous suivent ? demanda Monte-Cristo.

— Tenez, les voilà.

En effet, au moment même, un coupé à l'attelage tout fumant et deux chevaux de selle hors d'haleine arrivèrent devant la grille de la maison, qui s'ouvrit devant eux. Aussitôt le coupé décrivit son cercle, et vint s'arrêter au perron, suivi de deux cavaliers.

En un instant Dubrey eut mis pied à terre, et se trouva à la portière. Il offrit sa main à la baronne, qui lui fit en descendant un geste imperceptible pour tout autre que pour Monte-Cristo.

Mais le comte ne perdait rien, et dans ce geste, il vit reluire un petit billet blanc aussi imperceptible que le geste, et qui passa, avec une aisance qui indiquait l'habitude de cette manœuvre, de la main de Mme Danglars dans celle du secrétaire du ministre.

Derrière sa femme descendit le banquier, pâle comme s'il fût sorti du sépulture au lieu de sortir de son coupé.

Madame Danglars jeta autour d'elle un regard rapide et investigateur que Monte-Cristo seul put comprendre, et dans lequel elle embrassa la cour, le péristyle, la façade de la maison ; puis, réprimant une légère émotion, qui se fût certes traduite sur son visage, s'il eût été permis à son visage de pâlir, elle monta le perron tout en disant à Morrel :

— Monsieur, si vous étiez de mes amis, je vous demanderais si votre cheval est à vendre.

Morrel fit un sourire qui ressemblait fort à une grimace, et se retourna vers Monte-Cristo, comme pour le prier de le tirer de l'embarras où il se trouvait.

Le comte le comprit.

— Ah ! madame, répondit-il, pourquoi n'est-ce point à moi que cette demande s'adresse ?

— Avec vous, monsieur, dit la baronne, on n'a le droit de ne rien désirer, car on est trop sûre d'obtenir. Aussi était-ce à M. Morrel.

— Malheureusement, reprit le comte, je suis témoin que M. Morrel ne peut céder son cheval, son honneur étant engagé à ce qu'il le garde.

— Comment cela ?

— Il a parié dompter *Médéah* dans l'espace de six mois. Vous comprenez maintenant, baronne, que s'il s'en défaisait avant le terme fixé par le pari, non seulement il le perdrait, mais encore on dirait qu'il a eu peur ; et un capitaine de spahis, même pour passer un caprice à une jolie femme, ce qui est, à mon avis, une des choses les plus sacrées de ce monde, ne peut laisser courir un pareil bruit.

— Vous voyez, madame... dit Morrel tout en adressant à Monte-Cristo un sourire reconnaissant.

— Il me semble d'ailleurs, dit Danglars avec un ton bourru mal déguisé par son sourire épais, que vous en avez assez comme cela de chevaux.

Ce n'était point l'habitude de madame Danglars de laisser passer de pareilles attaques sans y riposter, et cependant, au grand étonnement des jeunes gens, elle fit semblant de ne pas entendre et ne répondit rien.

Monte-Cristo souriait à ce silence, qui dénonçait une humilité inaccoutumée, tout en montrant à la baronne deux immenses pots de porcelaine de Chine, sur lesquels serpentaient des végétations marines d'une grosseur et d'un travail tels, que la nature seule peut avoir cette richesse, cette sève et cet esprit.

La baronne était émerveillée.

— Eh, mais, on planterait là dedans un marronnier des Tuileries ! dit-elle ; comment donc a-t-on jamais pu faire cuire de pareilles énormités ?

— Ah ! madame, dit Monte-Cristo, il ne faut pas nous demander cela à nous autres faiseurs de statuettes et de verre mousseline ; c'est un travail d'un autre âge, une espèce d'œuvre des génies de la terre et de la mer.

— Comment cela et de quelle époque cela peut-il être ?

— Je ne sais pas ; seulement j'ai ouï dire qu'un empereur de la Chine avait fait construire un four exprès ; que dans ce four, les uns après les autres, on avait fait cuire douze pots pareils à ceux-ci. Deux se brisèrent sous l'ardeur du feu ; on descendit les dix autres à trois cents brasses au fond de la mer.

« La mer, qui savait ce que l'on demandait d'elle, jeta sur eux ses lianes, tordit ses coraux incrusta ses coquiefes : le tout fut cimenté par deux cents années sous ses profondeurs inouïes, car une révolution emporta l'empereur qui avait voulu faire cet essai et ne laissa que le procès-verbal qui constatait la cuisson des vases et leur descente au fond de la mer.

« Au bout de deux cents ans on retrouva le procès-verbal, et l'on songea à retirer les vases. Des plongeurs allèrent, sous des machines faites exprès, à la découverte dans la baie où on les avait jetés ; mais sur les dix on n'en retrouva plus que trois, les autres avaient été dispersés et brisés par les flots.

« J'aime ces vases, au fond desquels je me figure parfois que des monstres informes, effrayants, mystérieux, et pareils à ceux que voient les seuls plongeurs, ont fixé avec étonnement leur regard terne et froid, et dans lesquels ont dormi des myriades de poissons qui s'y réfugiaient pour fuir la poursuite de leurs ennemis. »

Pendant ce temps, Danglars, peu amateur de curiosités, arrachait machinalement, et l'une après l'autre, les fleurs d'un magnifique oranger ; quand il eut fini avec l'oranger, il s'adressa à un cactus, mais alors le cactus, d'un caractère moins facile que l'oranger, le piqua outrageusement.

Alors, il tressaillit et se frotta les yeux comme s'il sortait d'un songe.

— Monsieur, lui dit Monte-Cristo en souriant, vous qui êtes amateur de tableaux et qui avez de si magnifiques choses, je ne vous recommande pas les miens. Cependant voici deux Hobbema, un Paul Potter, un Mieris, deux Gérard Dow, un Raphaël, un Van-Dick, un Zurbaran et deux ou trois Murillo, qui sont dignes de vous être présentés.

— Tiens ! dit Debray, voici un Hobbema que je reconnais.

— Ah ! vraiment !

— Oui, on est venu le proposer au Musée.

— Qui n'en a pas, je crois ? hasarda Monte-Cristo.

— Non, et qui cependant a refusé de l'acheter.

— Pourquoi cela ? demanda Château-Renaud.

— Vous êtes charmant, vous ; parce que le gouvernement n'est point assez riche.

— Ah ! pardon ! dit Château-Renaud. J'entends dire cependant de ces choses-là tous les jours depuis huit ans, et je ne puis pas encore m'y abituer.

— Cela viendra, dit Debray.

— Je ne crois pas, répondit Château-Renaud.

— M. le major Bartolomeo Cavalcanti ! M. le vicomte Andrea Calvacanti ! annonça Baptistin.

Un col de satin noir sortant des mains du fabricant, une barbe fraîche, des moustaches grises, l'œil assuré, un habit de major orné de trois plaques et de cinq croix, en somme, une tenue irréprochable de vieux soldat, tel apparut le major Bartolomeo Cavalcanti, ce tendre père que nous connaissons.

Près de lui, couvert d'habits tout flambants neufs, s'avançait, le sourire sur les lèvres le vicomte Andrea Cavalcanti, ce respectueux fils que nous connaissons encore.

Les trois jeunes gens causaient ensemble ; leurs regards se portaient du père au fils, et s'arrêtèrent tout naturellement plus longtemps sur ce dernier, qu'ils détaillèrent.

— Cavalcanti ! dit Debray.

— Un beau nom, fit Morrel ; peste.

— Oui, dit Château-Renaud, c'est vrai, ces Italiens se nomment bien, mais ils s'habillent mal.

— Vous êtes difficile, Château-Renaud, reprit Debray ; ces habits sont d'un excellent faiseur, et tout neufs.

— Voilà justement ce que je leur reproche. Ce monsieur a l'air de s'habiller aujourd'hui pour la première fois.

— Qu'est-ce que ces messieurs ? demanda Danglars au comte de Monte-Cristo.

— Vous avez entendu, des Cavalcanti.

— Cela m'apprend leur nom, voilà tout.

— Ah ! c'est vrai, vous n'êtes pas au courant de nos noblesses d'Italie ; qui dit Cavacanti, dit race de princes.

— Belle fortune ? demanda le banquier.

— Fabuleuse.

— Que font-ils ?

— Ils essayent de la manger sans pouvoir en venir à bout. Ils ont d'ailleurs des crédits sur vous, à ce qu'ils m'ont dit en me venant voir avant-hier. Je les ai mêmes invités à votre intention. Je vous les présenterai.

— Mais il me semble qu'ils parlent très purement le fançais, dit Danglars.

ALEXANDRE DUMAS.

(La suite à demain.)

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas de traité avec MM. Calmann-Lévy, éditeurs, à Paris.

Voir le film Monte-Cristo *dans les Cinémas passant les vues* Pathé frères.

mes avancent individuellement ou par petits groupes utilisant le terrain pour se glisser entre les nids en vue de les tourner et de faciliter l'avance des groupes voisins.

Mais l'ordre formel est de ne pas reculer plus loin. Pas un soldat ne doit oser se retirer du combat même lorsque l'effectif est réduit à quelques fusils , le commandant de compagnie doit demander des renforts et des munitions et signaler ainsi par exemple sa situation : « L'ennemi est à 100 mètres, manquons de munitions ».

Communiqué officiel anglais

20 Juillet (après-midi).

Comme suite à nos opérations d'hier, notre ligne, dans le secteur de Méteren, a été avancée sur un front d'environ quatre mille yards.

Le village, ainsi que le groupe de maisons situé au Sud-Ouest et connu sous le nom de Le Waton, sont maintenant tenus par nos troupes.

L'ennemi a opposé une résistance acharnée à l'aile gauche de notre front d'attaque.

Sur les autres points, nos objectifs ont été rapidement atteints et sans grande difficulté.

Le nombre des prisonniers est de quatre cent trente-six.

Pendant la nuit, des troupes anglaises ont réussi un raid près de Beaumont-Hamel et ramené quelques prisonniers, ainsi qu'une mitrailleuse.

Plus au nord, après un vif combat, des troupes de la Nouvelle-Zélande ont porté notre ligne en avant sur un front d'environ un mille au sud d'Hébuterne.

L'artillerie ennemie a été active dans le voisinage de Saint-Venant et d'Ypres.

LA GUERRE SOUS-MARINE

Les Torpillages dans l'Atlantique

Un croiseur américain coulé

Washington, 20 Juillet.

Le ministère de la Marine annonce que le croiseur américain *San-Diégo* a été torpillé. Le croiseur était, ce matin encore, à flot. On croit qu'il n'y a aucune perte de vie à déplorer.

Un cargo américain torpillé

New-York, 20 Juillet.

Le département de la Marine annonce le torpillage dans la zone de guerre d'un vapeur américain faisant le service des approvisionnements pour l'armée d'outre-mer, entraînant la perte de 10 officiers et hommes du bord, sur les 92 composant l'équipage.

Londres, 20 Juillet.

Les journaux publient une dépêche de Washington annonçant que le cargo américain *Destroyer*, de 5.000 tonnes, qui se rendait en Europe, a été torpillé le 11 juillet. Dix personnes ont disparu.

Un paquebot et un sloop britanniques coulés

Londres, 20 Juillet.

Le paquebot *Carpathia* allait partir sans passagers ni cargaison, lorsqu'il fut torpillé. Le projectile tua cinq marins dans la chaufferie.

Le reste de l'équipage, soit une cinquantaine d'hommes, se réfugia dans les chaloupes et fut recueilli 2 heures après.

Londres, 20 Juillet.

Les survivants du paquebot *Carpathia*, de 13.603 tonnes, torpillé et coulé dans l'Atlantique mercredi dernier, débarqueront demain.

Londres, 20 Juillet.

Un sloop britannique a été torpillé et coulé par un sous-marin allemand le 16. Douze membres de l'équipage, parmi lesquels il ne se trouve aucun officier, ont été sauvés.

Un transport de troupes australiennes torpillé

Londres, 20 Juillet.

Un communiqué de l'Amirauté annonce que le transport *Barenga*, ex-vapeur allemand *Sumatra*, à destination d'Australie, et transportant des soldats australiens inaptes, a été torpillé et coulé par un sous-marin allemand le 15 juillet.

Tous ont été sauvés.

Londres, 20 Juillet.

Des détails publiés sur le torpillage du *Barenga*, disent que le navire transportait 900 hommes invalides ou estropiés, qui retournaient en Australie. Les canonniers furent renversés par l'explosion de la torpille, mais ils se redressèrent vite et tirèrent un coup, qui frappa l'eau, juste derrière le sous-marin qui plongea.

Il n'y eut pas la moindre panique.

Les hommes se rangèrent près des canots de sauvetage, aidant les blessés et chantant les chants australiens. Lorsque l'ordre fut donné d'abandonner le navire, plusieurs durent nager pour rejoindre les radeaux. La mer était couverte d'hommes nageant et flottant parmi les débris, chantant et plaisantant comme dans une fête nautique. Tous furent sauvés par les navires de guerre britanniques, qui s'empressèrent d'accourir sur la scène du désastre et qui manœuvrèrent pour créer un sillage, de façon à entraîner les nageurs et les hommes flottant dans leur direction.

Certains blessés endurèrent des souffrances terribles. Plusieurs, épuisés par le froid, ne reprirent connaissance qu'après un certain temps.

Le sauvetage fut un miracle de discipline et d'organisation. La sollicitude des soldats pour leurs camarades souffrants fut émouvante.

LES SCANDALES

Les Poursuites contre M. Maunoury

Paris, 20 Juillet.

Le dossier de l'affaire Lenoir-Desouches-Humbert sera mis, dès lundi, à la disposition des défenseurs des inculpés.

Ce matin, le lieutenant Jousselin a interrogé M. Charles Humbert.

Pierre Lenoir sera extrait de la prison de la Santé pour être amené ensuite devant l'officier rapporteur des poursuites contre M. Maunoury.

Le capitaine Bouchardon s'est mis à l'étude, ce matin, du dossier de complicité de commerce avec l'ennemi contre M. Maunoury, ancien directeur du cabinet de M. Laurent, préfet de police, que lui a transmis le gouverneur militaire de Paris.

M. Malvy devant la Haute-Cour

AUDIENCE DU MATIN

Paris, 20 Juillet.

La septième audience de la Cour de Justice est ouverte à 9 heures 10. **M. Antonin Dubost** préside .L'appel nominal commence par la lettre C. M. Cabart-Danneville est appelé le premier. Seul, M. Vallé, ancien garde des Sceaux, membre de la Commission d'instruction, ne répond pas à l'appel de son nom.

Audition des témoins

M. Léon Daudet est introduit à 9 heures 15.

Le président l'invite à continuer sa déposition.

M. Daudet aborde l'affaire Gaston Routier qui, dit-il, faisait sa besogne de trahison en Espagne. Il déclare qu'au sujet de cette partie de sa déposition, il demandera pour certaines révélations, quelques minutes de huis clos, si la Cour veut bien les lui accorder.

M. Léon Daudet affirme que Routier, qui faisait en Espagne le même travail que Guilbeaux en Suisse, demandait 12.000 francs au prince de Ratibor pour faire paraître son journal *La Paix*, chargé à l'étranger de la même besogne que le *Bonnet Rouge* et la *Gazette des Ardennes*. Il soutient que c'est grâce à la complaisance de Malvy que, pendant plus de trois mois, Gaston Routier a pu venir librement en France et y introduire son journal. M. Daudet lance alors une insinuation dont il déclare ne pouvoir faire la preuve, disant que Malvy et ses compagnons de débauche (protestations sur de nombreux bancs) allaient faire des parties de cartes chez un médecin de l'ambassade d'Allemagne, qui était le correspondant de Routier, agent de l'Allemagne.

Il reproche à Leymarie et à Maunoury d'avoir facilité à Lenoir, Desouches, Almereyda, Soutter et autres, leurs voyages en Suisse pour y prendre des instructions et rendre compte de leurs missions. Il se fait fort de produire les bordereaux des vagons-lits au sujet de ces voyages. Il reproche à Malvy d'avoir fait supprimer le 2e bureau et d'avoir sacrifié le général Clergerie, le colonel Baudier et le commandant Potier, qui n'étaient pas des hommes à tout faire assez souples et qui furent remplacés par le capitaine Ladoux, plus malléable.

M. Daudet étudie ensuite l'affaire Duval et déclare que lorsque M. Malvy dit à la Chambre qu'il avait fait surveiller Duval, il a menti. C'est au contraire M. Moreau qui, en 1917, fit arrêter et surveiller Duval. M. Daudet parle alors de son intervention auprès de M. Maginot, ministre des Colonies, qui fut stupéfait. M. Ribot, mis au courant, voulut intervenir, mais M. Daudet affirme qu'il en fut empêché par M. Viviani, qui, ayant donné 20.000 francs au *Bonnet Rouge*, ne tenait pas à ce que l'affaire fit du bruit.

M. Daudet affirme que c'est le discours de M. Clemenceau qui, à ce moment, a sauvé la France.

Suspension d'audience

A 10 heures 10, M. Daudet, très fatigué, demande une suspension de 10 minutes. L'Extrême-Gauche s'y oppose. Un grand bruit se produit et finalement, le président suspend la séance.

L'audience est reprise à 10 h. 30.

M. Daudet continue sa déposition. Il explique comment il s'est servi du dossier Bérenger et dit qu'il n'a pas basé seulement son accusation précise sur Malvy sur l'affaire de Cœuvres, mais aussi sur l'affaire de la gare du Raincy, où avaient été envoyés des hommes de la 22e section appartenant à la Sûreté générale. Il affirme que les racines du mal étaient à l'intérieur, comme le déclare le rapport du général Nivelle.

M. Daudet accuse des agents en civil d'avoir provoqué les bagarres de la Villette. Personnellement, il a vu, à la gare d'Orsay, un train portant des inscriptions odieuses. Il en avisait le chef de gare, qui le renvoyait à la Sûreté générale. Il se décidait alors à prévenir le chef de l'Etat de tous les faits à sa connaissance, d'où la lettre privée au président de la République.

Il raconte son entrevue avec M. Painlevé, ancien président du Conseil, en présence de MM. Steeg et Raoul Péret. Il rappelle comment il fut entendu à ce sujet par le capitaine Bouchardon et dit qu'au lieu de le poursuivre en Cour d'assises, Malvy a préféré venir devant la Haute-Cour de justice.

M. Daudet rapporte alors les propos qui auraient été tenus par Emilienne Bréval, maîtresse d'Almereyda, qui aurait dit qu'Almereyda ne serait pas fusillé seul, qu'il y aurait avec lui Malvy, Leymarie et Paix-Séailles. M. Daudet déclare que les agents secrets en Allemagne, affirmaient que l'Allemagne avait un de ses agents dans le gouvernement français. Ces agents croyaient qu'il s'agissait de M. Caillaux ; mais ce dernier n'étant pas au gouvernement, M. Daudet a pensé que c'était M. Malvy.

M. Daudet déclare qu'il s'expliquera plus complètement sur cette grave affaire à huis clos.

D'accord avec le procureur général, la défense et le témoin, le huis clos sera prononcé lorsque M. Daudet aura terminé son témoignage public.

M. Daudet raconte que le député Ybarnegaray lui dit un jour que l'amiral Lacaze lui avait déclaré, à propos d'une question de guerre, que le gouvernement ne pouvait rien, parce que Malvy trahissait.

M. Daudet affirme qu'il a eu la conviction que le plan de notre attaque du chemin des Dames avait été livré aux Allemands. Il entre alors dans de nombreux détails.

Diverses questions sont posées à M. Daudet par le procureur général, par M. Jenouvrier et par M. Gavini.

M. Daudet répond aux questions qui lui sont posées.

La déposition publique est alors terminée.

A huis clos

Le *procureur général* prend des réquisitions pour le huis clos. La défense ne s'oppose pas à cette décision. Le président consulte l'assemblée et commence à lire son arrêt ordonnant le huis clos, lorsqu'un sénateur, M. Cornet, se lève et déclare qu'il s'oppose au huis clos.

Dans ces conditions, la Cour se réunit en Chambre du Conseil pour en délibérer. Il est 11 h. 30.

A 11 h. 40, le président donne lecture de l'arrêt ordonnant le huis clos.

Les tribunes sont évacuées. La Cour se réunit à huis clos.

L'audience à huit clos a été très mouvementée. Elle a pris fin à midi.

La Cour se réunira de nouveau à 2 heures.

AUDIENCE DE L'APRÈS-MIDI

L'audience est reprise à 2 h. 15.

Le procureur général prend la parole. Il déclare qu'à l'audience à huis clos, M. Daudet a dû reconnaître que le propos par lui prêté à l'amiral Lacaze, que M. Malvy avait trahi, n'a pas été tenu par l'ancien ministre de la Marine, mais bien par le chef d'état-major général dans une conversation privée.

Un vif incident se produit à ce sujet, auquel prennent part *MM. Monis*, *Savary* et *Henri Michel*, pour savoir si l'amiral Lacaze et M. Ybarnegaray seront entendus.

Me Bourdillon déclare, au nom de M. Malvy, qu'il s'en rapporte à la sagesse de la Cour.

Le président déclare alors l'incident clos.

LE LIVRE ROUGE

Le procureur général donne lecture d'une lettre de M. Pams, ministre de l'Intérieur, au sujet des déclarations faites par M. Malvy sur le *Livre Rouge*. Ce document a été transmis par M. Pams à M. Malvy, sur sa demande. M. Pams joint à sa lettre deux rapports de réunion, établis par la Sûreté générale, alors que M. Malvy était ministre de l'Intérieur.

M. Malvy répond qu'il ne s'en rapporte qu'au rapport établi par l'indicateur de la Préfecture de police. (Murmures).

Le président annonce qu'il a reçu de M. Daudet une lettre, demandant l'autorisation de s'absenter pendant quinze jours.

La défense ne fait point d'opposition.

M. Mérillon, procureur général, non plus, mais il ajoute que si c'est nécessaire, on confrontera plus tard M. Daudet avec d'autres témoins.

Déposition de M. Painlevé

On entend M. Painlevé qui prête serment d'une voix qui contraste sincèrement avec la volubilité de M. Daudet. Il reconnaît que M .Malvy fut son collègue au ministère, mais il ne l'eut pas comme collaborateur au ministère de l'Intérieur, dont le portefeuille fut tenu par M. Steeg.

Il arrive immédiatement à la lettre de M. Daudet au président de la République. M. Painlevé veut lire cette lettre.

Le président lui fait remarquer que les témoins ne peuvent pas lire leur déposition.

M. Painlevé. — Mais c'est un document indispensable.

Le président. — S'il y en a lieu, j'en donnerai lecture.

M. Painlevé. — Il me semble que...

Le président. — Faites votre déposition ; ce n'est pas vous qui dirigez les débats. (Murmures dans la salle).

Le président fait lire par un greffier la lettre de M. Daudet à M. Poincaré, accusant Malvy de trahir la France.

M. Painlevé parle longuement de l'entrevue qu'il eut avec MM. Daudet et Maurras au sujet de cette lettre, en présence de MM. Raoul Péret et Steeg. M. Daudet maintint ses accusations de trahison.

M. Painlevé continue ses argumentations et, s'adressant plus particulièrement à la Droite, il explique pourquoi M. Malvy entra au Comité de guerre. Il défend M. Malvy d'avoir livré le plan d'attaque du Chemin-des-Dames, et comme ministre de la Guerre, en donnant de nombreux détails techniques, il parle longuement de l'attaque du plateau de Craonne.

POURQUOI M. MALVY ENTRA AU COMITE DE GUERRE

M. Daudet avait accusé M. Malvy d'être entré dans le Comité de guerre pour renseigner l'ennemi. M. Painlevé dit que cette présence était justifiée. C'est le parti radical-socialiste qui exigea, dans le cabinet Ribot, qu'un de ses membres entra dans le Comité de guerre. (Bruits divers.)

M. Painlevé a ajouté qu'il était juste que ce grand parti fut représenté. M. Malvy entra donc dans le Comité de guerre. Il disculpe M. Malvy des accusations portées contre lui, estimait que pendant trois ans il a fait tout son devoir. Après avoir parlé comme président du Conseil, M. Painlevé parle comme ministre de la Guerre :

— Si je pensais, dit-il, que M. Malvy a été pour quelque chose dans les mutineries militaires, je ne pourrais pas me taire. (Bruits.)

Le président. — N'interrompez pas.

M. Painlevé continue, défendant M. Malvy. Il constate que le danger des mutineries fut vite écarté. Il pense que l'effervescence est partie du front pour gagner l'arrière et qu'elle était due, uniquement, à la déception causée par le résultat de l'offensive d'avril. Il dit que c'est une légende de croire que le gouvernement ou le Comité de Guerre soit intervenu pour arrêter l'offensive, alors que toute l'armée était partie dans un élan admirable. Il lui fut particulièrement pénible de prendre des mesures de sévérité, d'accord avec le ministre de l'Intérieur. Mais quand on en connaîtra le nombre restreint, on sera surpris.

M. Painlevé termine sa déposition en disant qu'il ne faut pas regarder les faits de cette affaire dans les détails, mais bien dans leur ensemble. Il a alors terminé.

Avant de se retirer, différentes questions lui sont posées par le procureur général et par le défenseur.

Le procureur général pose des questions à M. Painlevé sur différents faits de défaitisme relevés par l'accusation.

Le procureur général s'étonne qu'ils n'aient pas été relevés par l'instruction.

M. Painlevé répond qu'il se rappelle, par exemple, que l'affaire Mauricius a été appelée en Conseil des ministres et qu'il fut décidé de ne pas exercer de poursuites.

A son tour, M. Hervey manifeste son étonnement qu'un simple sergent ait pu avoir sur lui l'ordre de bataille du 16 avril.

M. Painlevé répond que cet ordre avait été remis au chef de section parce qu'on voulait donner aux soldats des indications sur la bataille.

M. Painlevé a terminé sa déposition.

L'audience est suspendue à 4 h. 30.

Reprise de l'audience

L'audience est reprise à 4 heures 50. M. Maginot s'avance à la barre des témoins :

Déposition de M. Maginot

Il raconte comment, étant ministre des Colonies, il avait rencontré M. Daudet chez des amis communs. Celui-ci accusait M. Malvy de trahison. Il rappelle ensuite l'entrevue qu'il eut avec M. Daudet, puis avec le président de la République à qui il fit part de ses angoisses.

M. Poincarré lui répondit qu'il considérait M. Malvy comme un bon Français et que, comme ministre, il avait rendu des services.

M. Maginot constate que M. Daudet n'a jamais donné aucune preuve de ses accusations.

M. Maginot déclare qu'ayant appartenu au Comité de guerre, il n'a jamais connu le plan d'attaque du Chemin-des-Dames. M. Malvy n'a donc pu commettre le crime dont on l'accuse. Selon lui, la cause des mutineries militaires fut uniquement le mécontentement. Il fait remarquer que l'accusation de trahison écartée, on accuse maintenant Malvy d'avoir mal rempli les fonctions de sa charge. Il déclare ignorer tout de ces faits.

Déposition de M. Bérenger

M. Bérenger, sénateur, est introduit :

Il déclare qu'il fut nommé rapporteur dans toutes les affaires de menées antipatriotiques :

Il eut bientôt la certitude qu'il y avait une agitation suspecte dans certains milieux anarchistes individualistes. Il explique avec force détails comment il conduisit son enquête.

Il reproche à la Sûreté Générale de ne pas lui avoir donné tout le concours qu'il était en droit d'en attendre. Dans son enquête, il apprit que des agents civils, vêtus d'uniformes militaires avaient été vus dans des régiments, centre de révolte. Il échangeait à ce sujet des notes avec M. Daudet. Ces notes n'accusaient nullement Malvy. Elles signalaient seulement la présence d'agents provocateurs, ayant des cartes d'agents de la Sûreté.

M. Daudet se servit de ces notes pour accuser Malvy.

M. Bérenger regrette l'usage que M. Daudet fit de ses notes. Il s'étonne de la présence de tels agents parmi les citoyens en armes et regrette que le gouvernement n'ait pas communiqué à la Commission sénatoriale de l'armée le rapport du colonel Dussange. Ce rapport disait qu'il paraissait y avoir une organisation occulte qui avait déclanché un mouvement concerté dans les régiments. M. Bérenger dit qu'il s'est penché, ému, sur les Conseils de guerre et qu'il a vu de pauvres petits soldats, ayant contribué à sauver la France, décorés presque tous de la Croix de guerre, qui ont été condamnés à mort pour des fautes où ils ont été poussés par des meneurs. Il lui paraît bien qu'il y a eu une organisation occulte venue de l'arrière.

Il regrette que le gouvernement n'ait pas fait ouvrir une enquête sur les mutineries militaires. On aurait ainsi pu trouver les fils de ces trahisons.

M. Malvy fait alors remarquer que les agents de la Sûreté aux armées ne dépendent pas du ministre de l'Intérieur. Au début de la guerre, il mit quelques inspecteurs de la Sûreté au service des armées.

Le procureur général pose quelques questions de détail à M. Henry Bérenger sur son rapport.

La déposition du témoin est terminée.

L'audience est levée à 6 h. 15 et renvoyée à lundi matin, 9 heures.

LES EXAMENS

Baccalauréat

La Faculté des Lettres d'Aix a admis, hier, au baccalauréat :

Première partie (langues vivantes) : M. Vadon, Mlle Masse, M. Philip (assez bien) ; Mlles Pellegrin, Théron, Tiktiner, Negresco, M. Paris, Mlles Slini, Robert et Quemin, M. Prince (passable).

C. 1 : MM. Garnier (bien), Lauffray, Aubry, Laurent, Nivet (assez bien) ; Segond, Cauvin, Bailet, Brautigam, Gabert, Abou, Robert, Jean Sauvaire, Salomon (passable).

C. 2 : MM. Picard, Toussaint, Crovetto, Guillou, Laugier (assez bien) ; Mayrargue, Simonod, Estradier, Marchisio, Raffin, Scoffier, Sterlin, Mauric, Robert Paul, Troussier, Duquet, Gaida (passable).

Ecole primaire supérieure Victor Hugo

Concours d'admission. — Sont admis comme ayant réussi à l'exament des bourses :

MM. Calissano, Davin, Espillac, Illing, Laforest, Tranchan, Paris, Casenave, Roux Jean.

Sont admises en première année, ordre de mérite :

MM. Bonans, Bonniot, Roux André, Baget, Martin Auguste, Bouille, Chollet, Gerbaut, Girod Louis, Idlas, Lauri, Calizi, Livergne, Peyrelade, Achien, Galin, Pellen, Pellissier, Giraud, Blassier, Oliva, Nicolaï, Noëll, Scannella, Pastre, Girardet, Lezer, Carbonneau, Boë, Bergé, Imbert, Clavel Michel, Audoli, Bertée, Lazarini, Salles, Schaller, Coste, Rysert, Larisse, Santelli, Bérard, Martin Francis, Tourte Aimé, Barthélemy, Destaville, Ganteaume, Taffin, Tasso, Rimbaud, Béraud, Décugis, Cavallier, Lanthier, Armand, Petit Ernest, Briand, Abadie, Alor, Laroque, Periferachi, Rabatel, Cheminot, Fabrizio, Charton, Dravet, Duret, Catillon, Barale, Boussen, Clavel Maurice, Nicolini, Candeville, Vignolo, Ombry, Champly, Trévisani, Bardil, Blanc Marius, Lucchini, Bastien, Bli, Galais, Vinet, Orand, Jauslin, Boullian, Dufau, Montaffian, Ottaviani, Chardenot, Vernier, Blanc Jean, Olier, Dubois, Frivoli, Forneron, Paolasso, Manenc, Mandine, Pons, Viguier, Guichard, Sardou, Decrme, Pons Jacques, Pissenciel, Biancheri, Alfonsi, Labataille, Ramin.

Liste supplémentaire.— MM. Audouard, Chabaud, Marquand, Monnier, Cayol, Combaluzier, Greco, Roure, Brondino, Mazoué, Reymondon, Boreill, Sagiletto, Ténébray, Clausade, Campanini, Escallier, Coignet, Marty René, Tobel, Deledda, Sardi, Reyg, Richaud, Clanlet, Spinetta, Levra, Rambaud, Scaniglia, Putero, Falip, Bianconi, Maudhuit, Trouin, Russo.

Concours du Lycée musical

Piano supérieur. — Classe de Mme M. L. Cyprien : 1er prix à l'unanimité, Mlle Veisson; 1er ac. unanimité, Bérenger; 1er ac., Bertrand; classes de Mlle R. M. Laborde, 1er ac., Cerruty, Leyd; 2e ac. un., Barnole; 2e ac., A. Solari.

Deuxième division : 1re mention, C. Roland et A. Solari; 2e mention un., Bourrier, Leckie.

Troisième division : 2e mention, Long, Saletes; 3e mention, Lamartinière.

Moyen. — Classe de Mlle M. L. Molinard : 1re mention, Barielle; classe de Mlle R. M. Laborde : 2e mention, Adhémar, U. Frigère, Marcelin, Romanet; 3e mention un., P. Mages, Puig.

Violon supérieur. — Professeur M. P. Bonnaud : 2e mention un., A. Mages.

Violoncelle. — Professeur, M. Arnoux : 3e mention un., F. Barnole.

Harpe élémentaire. — Professeur, Mme Melli-Benzi, 2e mention un., T. Barnole; 3e mention, M. L. Mœuf. Préparatoire : 1re mention un. O. Cyprien.

Solfège supérieur. — Classe de Mlle C. Bergé : 1er prix, Brémond; classe de Mlle R. M. Laborde, 1er un., M. Molinard; 1er prix, Barrielle, Guiffre; 2e prix, Bœuf; 1er ac. un., T. Solari.

Deuxième division : classe de Mlle C. Bergé, 1re mention un., T. Barnole; 1re mention, Paris.

Troisième division : classe de Mlle M. Bœuf, 1re mention, C. Roland; 2e mention, P. Mages; 3e mention un., Point; 3e mention, Leyd; classe de M. Philipiert; 2e mention, Puig.

Harmonie. — Professeur M. P. Reynaud; 2e mention un., Truphème; 2e mention, Gambarelli; 3e, mention un., Bourrier; 3e mention, M. Bœuf.

Histoire de la musique. — Professeur Mme M. L. Cyprien; 1er prix un., avec félicitations du jury, Mlle Boissieux; 2e ac., un., M. Bœuf.

Le jury, présidé par M. P. Reynaud était composé de Mmes Laugier et Tonnaire; MM. Gauthier, Husson, Méradou, Philipiert, V. Signoret et Tonnaire.

Brevet élémentaire (filles)

Rappelons que l'examen aura lieu demain lundi, à 7 heures du matin, au grand lycée de garçons (entrée par le boulevard Garibaldi).

Les aspirantes sont invitées à lire avec soin les affiches apposées dans la cour, qui leur feront connaître les salles dans lesquelles elles doivent se rendre.

Ecole pratique d'industrie de garçons

Liste, par ordre de mérite, des candidats définitivement admis :

Ajustage. — Bonniot, Brunel, Moreau, Boé, Bardel, Marion, Masset, Jeanjean, Stève, Doladilhe, Galin, Bernard André, Coujas, Carbonneau, Calissano, Rougier, Antongiorgi, Kec, Seignon, Idlas; Loubet, Campanini, Amic, Breuil, Briami, Boyer Léon, Caillet, Champly, Burgat, Brajou, Fornier, Boyer Albert, Girod Louis, Tavès, Fuéri, Basset, Lemoigne, Rimbaud Fernand, Faucherand, Pellegrin Henri, Alfonsi, Canavaggio, Laroque, Mouret, Rabattu, Royer, Trivisani, Gerbaud, Humbert, Barthélemy Albert, Destaville, Garron, Viguier, Pèbre, Arlhac, Barts, Chevalier, Clausade, Ventre, Bartolomi, Ferroux, Moussion, Rabatel, Tristani, Arnoux Eugène, Jullien Albert, Pissanciel, Doubrères, Monnier Baptiste, Mourre, Giraud Gabriel, Grangetto, Balaaam, Rossi Lucien, Seguin, Bacci, Dravet, Perrot, Priou, Ceccaldi, Garnier Joseph, Ambrosino, Chardenot, Fustier, Montignaut, Orand, Baudin, Berthoumieu, Chouquet, Olivier, Lauthier, Chalot, Coquard, Trapé, Blanc Marius, Bonnet Marius, Pollin, Salles, Monbounoux, Pavésio, Garagnon, Luca, Tapie.

Liste supplémentaire : Nalon, Derien, Devallet, Gaymard, Massini, Max, Paolosso, Pontet, Bonnet Ernest, Duret, Auzière, Berger Antoine, Privat, Tourte, Bianchimani, Eymin, Giudici, Reynaud, Vallecalle, Genoyer, Lefebvre, Lions, Audouard, Bonnet Philippe, Chamboredon, Reymond, Escoffier, Maurras, Bernard Emile, Causse, Quilici, Rambaud, Savari, Basso, Gauffridi.

Bijouterie. — Borrely, Combaluzier, Gineste, Dovignac, Méjean, Muller, Garnier, Rey, Rouvière, Parente.

Chaudronnerie. — Roux Jean, Barçon, Legros, Calizi, Le Pavic, Manivet, Martin Fernand, Cielle, Bourdely, Borreil, Darbesio, Badani, Chevron, Camoin.

Ferblanterie. — Cotte, Puegna, Tabuce, Féraud, Armand, Couissinier, Manguine, Jacquet, Manenc, Cadière, Bounic, Tedesco, Chastoul, Varini, Tambon.

Fonderie. — Appaix, Salvador, De Siebenthal, Isola, Rolland, Ombry, Bonfils, Solinas, Couston, Chambellan, Sarraire, Féraud André, Chavassieux.

Forge. — Roudet, Goiran, Ténébray, Ferrandi, Féré, Biancheri, Pantasso, Colin, Gerbe, Gavini, Vélasque, Ferrat, Gautier, Debay, Roche, Segond.

Serrurerie. — Rosset, Favre, Vinet, Taffin, Vignolo, Valadou, Reymondon, Laurent, Noëll, Segond Marius, Martin Maurice, Petit Ernest, Viazzi, Bédarrides, Scotto, Bertrand Marcel, Berger Jean-Baptiste, Sénès, Pellegrin, Caranco, Richaud.

Liste supplémentaire. — Capdeville, Trouin, Pons Auguste, Ollagnier, Pons Jacques, Roure, Salvaing, Allemand.

La rentrée des classes est fixée au mardi 1er octobre, à 7 heures du matin. Les élèves qui ne répondront pas à l'appel de leur nom, seront considérés comme démissionnaires et l'administration disposera de leur place. Les candidats des listes supplémentaires sont tenus de se présenter à l'école le mercredi 2 octobre, à 8 heures du matin.

Notules Marseillaises

La Viande congelée

Tout le monde — ou à peu près — voudrait en avoir, mais bien peu sont à même de s'en procurer. On en reçoit une quantité encore insuffisante pour une ville de l'importance de Marseille. Les onze boucheries qui en débitent sont envahies, le matin dès la première heure ! Tous les acheteurs qui font la queue sur le trottoir, devant ces trop rares boucheries, ne peuvent en avoir, souvent la quantité disponible étant épuisée avant que le tour des derniers arrive.

La population demande qu'une plus grande quantité de viande congelée soit accordée à Marseille, afin qu'on puisse utilement l'alimenter, en ouvrant de nouvelles boucheries dans tous les quartiers ouvriers.

Cette viande est d'excellente qualité et le prix en est de beaucoup inférieur à celui de la viande fraiche. Cette dernière, on ne le sait que trop, n'est plus accessible aux petites bourses.

Chronique Locale

La Température

Ciel beau, hier, à Marseille. Le thermomètre marquait 25o à 7 heures du matin, 29o1 à 1 heure de l'après-midi et 25o5 à 7 heures du soir. Maximum, 31o2; minimum, 17o. Aux mêmes heures, le baromètre indiquait les pressions de 762 m/m 6, 762 m/m 1 et 761 m/m. Un vent du Sud-Est puis de Nord-Est modéré a régné pendant toute la journée.

Par arrêté du 18 juillet, M. Batard-Razelière, ingénieur en chef des travaux maritimes à Marseille, vient d'être promu inspecteur général des Ponts et Chaussées de 2e classe, chargé du IIIe arrondissement d'inspection maritime, à partir du 1er août prochain.

M. Batard-Razelière est à Marseille depuis plusieurs années et y a dirigé d'importants travaux. Nous le félicitons de l'avancement mérité qu'il obtient.

Les fonctionnaires de la Préfecture qui furent les collaborateurs de M. Gabriel Vergnes, chef de cabinet de M. Schrameck, avaient eu la délicate pensée de lui offrir un apéritif d'adieu qui eut lieu vendredi soir, dans l'intimité, et au cours duquel, un bronze lui fut offert. C'est avec émotion que M. Vergnes a remercié ses collègues et amis de leur marque de sympathie.

A l'Ecole des Beaux-Arts. — Hier matin, sous la présidence de M. Léon Roger, adjoint aux Beaux-Arts, a eu lieu la distribution solennelle des prix aux élèves de l'Ecole des Beaux-Arts.

De nombreuses personnalités de notre ville assistaient à cette cérémonie qui a été particulièrement brillante et au cours de laquelle les principaux lauréats ont été justement acclamés.

Nous apprenons avec plaisir que Mlle Rose Maisonobe, fille du sympathique secrétaire général des Bouches-du-Rhône, vient d'être admise définitivement et avec une note excellente aux épreuves du baccalauréat latin-science (1re partie).

Nous félicitons bien vivement la jeune lauréate pour ce succès.

Cour d'assises des Bouches-du-Rhône. — Après délibération du jury, De Vivo et Rousset sont condamnés chacun à 10 ans de travaux forcés et 10 ans d'interdiction de séjour; Moreschi, bénéficiant des circonstances atténuantes, récolte 6 ans de réclusion. Guinton est acquitté comme ayant agi sans discernement, mais sera détenu dans une colonie pénitentiaire jusqu'à sa 21e année; quant à Punzo, il est acquitté purement et simplement.

Une autre affaire est ensuite soumise au jury : elle a trait au vol dont fut victime dans la nuit du 6 au 7 janvier le bijoutier Aldovandi, 216, rue d'Endoume, à qui plusieurs individus enlevèrent, pendant son absence, près de 7.000 fr. de bijoux. Après débats, le principal inculpé Michel G... a été condamné à 5 ans de prison. Son complice a été acquitté.

M. N. Episse, le distingué chef du bureau militaire à la Préfecture des Bouches-du-Rhône, vient de subir avec succès les épreuves de la 3e année de la licence en droit. Nos félicitations.

Cet après-midi, à 5 heures, Mme Jane Collombel, la distinguée directrice de l'école supérieure Edgar-Quinet, verra se grouper autour d'elle ses chefs, ses collaboratrices, ses élèves, ainsi que tous ceux qui, ayant vu à l'œuvre cette femme de cœur au mérite aussi grand que sa modestie, tiennent à lui exprimer, au moment où elle prend sa retraite, leurs sympathies et leurs regrets.

Le **NEUTROL** supprime aigreurs, brûlures, crampes d'estomac. (Dans toutes pharmacies).

Les vieillards infirmes et incurables assistés en vertu de la loi du 14 juillet 1905 sont informés que les paiements auront lieu demain, de 9 à 4 h., sans interruption, pour les assistés des 1er, 2e, 3e cantons, et mardi pour ceux des 4e et 5e cantons.

Union Générale des Douaniers. — Tous les agents actifs sont invités à l'assemblée générale de la Fédération départementale ce matin, à 10 h., à la Bourse du Travail.

Cours spéciaux de la ville de Marseille. — Les lauréats des cours de comptabilité de l'année scolaire 1916-17 sont invités à retirer leurs diplômes chez M. Bénavenq, professeur, 20, boulevard Garibaldi, avant le 15 août.

Tuée en tombant d'une fenêtre. — La chaleur excessive que nous subissons depuis quelques jours fatiguait beaucoup Mme veuve Manenti, 77 ans, habitant avec ses enfants 39, rue Montolieu. Très incommodée, hier matin, vers 3 heures, Mme Manenti se leva et alla se mettre à la fenêtre pour tâcher de respirer un peu plus librement. Il est probable que, se penchant un peu trop, elle perdit l'équilibre et tomba sur le trottoir d'une hauteur du troisième étage et se fractura le crâne. Au bruit de la chute, des voisins se levèrent, avertirent les parents de Mme Manenti qui n'avaient rien entendu. On releva la pauvre femme, elle était morte.

Intoxiqués par des moules. — Deux soldats belges, Gaston Bultot, 28 ans, et Van den Abbeele, 26 ans, ayant mangé des moules chez un marchand qu'ils ont désigné, ont été pris d'un commencement d'intoxication. Leur état a nécessité de ce fait leur admission à l'hôpital militaire. La police a ouvert une enquête.

Employés infidèles. — Employée au restaurant Fabre, rue Pavillon, 22, Mme Louit Claudine, 48 ans, demeurant rue Saint-Victoret, 3, s'empara, avant-hier, du portefeuille d'un client renfermant 1.963 fr. Aperçue et appréhendée, elle a été conduite au commissariat et déférée au Parquet.

Le peintre Cumino Antoine, 50 ans, demeurant impasse Kléber, fut surpris avant-hier portant du savon, à la sortie de l'usine, boulevard Roumieux, où il est employé. Persuadé qu'il l'avait dérobé, l'on fit une perquisition chez lui et l'on découvrit 130 kilos de cette marchandise. Il a été écroué à la disposition du Parquet.

Séance de vaccination. — Des séances de vaccination gratuite auront lieu au Bureau municipal d'hygiène, 6, rue Briffaut (à l'extrémité de la rue de l'Olivier), de demain au samedi 27 juillet, tous les jours, de 10 h. à midi, et, en plus, les lundi et jeudi, de 2 h. à 4 h. du soir.

Petite chronique. — Cet après-midi, à 3 h. 30, à l'Institut des Hautes Sciences, 6, rue des Trois-Rois, 1er étage, conférence par M. L. Gastin sur « l'Homme, ses origines et ses fins ».

Autour de Marseille

AUBAGNE. — *Avis aux agriculteurs.* — M. Jacques, entrepreneur de battages sera à Aubagne le 24 juillet. Les personnes désireuses de fouler leur blé pourront se faire inscrire chez M. Baffer, machines agricoles, Aubagne.

CHATELET
Aujourd'hui et Demain
Matinées et Soirées
GRANDS MATCHES
de LUTTE LIBRE
CATCH AS CATCH CAN

L'Affaire Malvy

D'après une dépêche de l'agence Havas, que nous avons publiée dans notre numéro d'hier matin, il était dit que, à la suite des débats qui se poursuivent devant la Haute-Cour et des révélations qui se sont produites, le gouverneur militaire de Paris avait signé un ordre d'informer contre M. Maunoury, ancien directeur du cabinet de M. Laurent, ancien préfet de police.

Il ne s'agit donc nullement, dans cette information judiciaire, de l'honorable M. Laurent, ancien préfet de police, contrairement à une erreur typographique qui s'est produite dans le titre de cette dépêche publiée hier.

Médailles d'honneur de la Police

Paris, 20 Juillet.

Bouches-du-Rhône : MM. Berthet Marc, sous-brigadier de police; Grand Aimé, sous-brigadier de police; Allegrini Jean, sous-brigadier de police; Matheron Justin, sous-brigadier de police; Guillelmi Jérôme, agent de police; Cavallier Henri, gardien de la paix; Jouvin Joseph, secrétaire de police; Thomé Marius, agent de police; Bourdat Louis, agent de police; Dupland Pierre, gardien de la paix; Mailhan Gustave, secrétaire de police; Tourrel Augustin, gardien de la paix; Paoli Antoine, gardien de la paix; Giorgi Charles, agent de police; Bernard Gustave, secrétaire de police; Prandi François, gardien de la paix; Reynaud Louis, garde-champêtre à Marseille.

THÉATRES, CONCERTS, CINÉMAS

VARIETES-CASINO. — A 2 h. 30, et à 8 h. 30, *Un fil à la patte*, avec Saint-Léon, Mlles Renée Varennes, Alida Rouffe, etc. MM. Mars Biso, F. Derval, etc.

CHATELET-THEATRE. — A 2 h. 30, grand match de lutte avec Constantin, le marin, champion du monde ; Caseaux, champion français ; Elliats, nègre américain ; Hiltman, champion suisse. On commencera par *A la glace*. A 8 h. 30, *Si j'étais Roi*.

OPERA-PLAGE. — A 2 h. 45, *Manon*, avec le ténor Ed. Clément, Mlle Brunlet, de l'Opéra-Comique ; MM. Figarella et Mme Keylor.

PALAIS-DE-CRISTAL. — A 2 h. 30 et à 8 h. 30, Dariels, Hanoar and Lee, les 3 sœurs Draffir, Dixa, Didama, etc.

CONCERT BERVAL (Prado, 335). — A 3 heures, matinée avec Berval, des Variétés-Casino ; les Asselmo, Brondel, Alex et une troupe excellente.

AU OUISTITI. — A 3 h. et à 9 h. *Le Singe d'une nuit d'été*, revue nouvelle. Les chansonniers Burtey, Nibor.

ALCAZAR LEON DOUX. — Nouveau programme: *Kent le boxeur*, par Bombardier Wells.

CASINO SAUVEUR (La Barasse). — A 2 h. 30, grande matinée de famille avec Appart, Polack Méderic, Rita d'Or, etc.

CAMOINS-LESE-BAINS (Etablissement thermal). — A 3 heures, matinée avec Pellegrino, Yamina et Jemm's, Dauphin, etc.

JARDINS DU CASINO DE LA PLAGE. — Après-midi, à 3 heures, matinée sensationnelle et combats de boxe.

KOLA-SPORT VIN TONIQUE A LA KOLA

LES SPORTS

BOXE

BERTAL CONTRE CORTEZ

C'est aujourd'hui, à 3 heures, qu'aura lieu au jardin du Casino de la Plage, le grand combat entre Bertal et Cortez, qui attirera comme d'habitude une foule de sportsmen désireux d'assister à d'émotionnants combats, il est difficile de souhaiter un meilleur programme que celui mis sur pied par les actifs dirigeants de cet établissement. Voici le programme officiel : Grand combat en 10 rounds de 3 minutes, Bertal contre Cortez ; match revanche en 8 rounds de 3 minutes, Williams contre Marty ; combat en 6 rounds de 2 minutes, Nègre contre Netton ; en 6 rounds de 2 minutes, Lenoir contre Young Galtier et Cauvin contre Bonnet ; match exhibition, Cassini contre Jim Eaton (champion anglais). Arbitres : MM. Pratt, Walto et P. Lati.

ATHLETISME

LA JOURNEE DU SPORTING-CLUB

Le S. C. M. fait disputer cet après-midi, à partir de 3 heures 30, sur la piste de Pont-de-Vivaux, diverses épreuves athlétiques dont voici le détail : 100 mètres (scratch), séries, finale, 60 m. (scracht), 2e catégorie, séries, finale, 400 mètres (handicap). 2.000 m. relais (prix André) par trois coureurs. Relais fixés au demi-tour de piste. Sauts en hauteur avec élan, en longueur avec élan, lancement du poids (handicap secret). Le saut en longueur est réservé à la 2e catégorie.

Feuilleton du *Petit Provençal* du 21 Juillet

— 12 —

CRUELLE ERREUR

PREMIERE PARTIE

Absorbé par ce rapide examen, le mécanicien ne put apercevoir deux individus jeunes, vêtus avec une élégance de mauvais goût, qui, faisant mine de contempler un somptueux étalage, épiaient sournoisement sa jolie interlocutrice.

Tous deux étaient de taille moyenne, cependant très différente. L'une d'une maigreur presque squelettique, l'autre bien en chair, musclé, d'apparences athlétiques.

— Eh, l'Haricot, fit ce dernier à voix basse, tu zieutes la gonzesse ?

— Tu parles, mon vieux Cosmétique, on dirait la môme au singe. Faut voir ça de près.

Ils se turent, continuant leur louche espionnage.

— Pardonnez-moi, disait en ce moment le mécanicien à la jeune fille, mais tous ces gens m'ont ahuri avec leurs félicitations exagérées.

— Vous me permettrez pourtant, à moi la seule intéressée, de vous remercier de tout mon cœur ?

— Certainement. Je suis heureux d'avoir pu rendre service à une aussi charmante personne. Je ne vous ai pas saisie trop brutalement ?

— A peine me suis-je aperçue de votre enlèvement. Car c'en était un.

— Oh ! un enlèvement pour rire.

— Et sans préméditation.

— Naturellement.

— Si peu même que si je ne vous avais pas abordée, vous ne m'auriez pas reconnue ?

— Excusez-moi, je n'avais pas eu le temps de vous regarder. Mais, à présent, mes yeux ne sont pas assez grands pour vous voir toute. Vous êtes délicieuse !

— Et vous trop flatteur !

— Non pas d'habitude, je vous l'assure. Je vous fais un compliment très sincère. Vous êtes vraiment jolie ! Et j'ai tant de plaisir à vous admirer que j'en oublie l'heure de mon travail.

« Je me sens rivé là, près de vous, comme par une force magnétique, par un charme puissant, plus fort que ma volonté.

« Mais pourquoi vous dire tout cela ? Je ne vous reverrai pas, sans doute ?

— Qui sait ? En tout cas, marchons, voulez-vous ?

— Volontiers. N'empêche que demain vous m'aurez oublié.

— Il y a des minutes et des gens que l'on n'oublie jamais.

— Alors vous me permettriez de vous revoir ?

— Si le hasard vous aide.

— Où ?

— Par ici, tout simplement.

— C'est vague... Vous habitez le quartier ?

— Oui, et vous ?

— Je demeure rue de Belleville.

Au moment où le mécanicien fournissait cette indication, les deux louches individus qui le suivaient tendirent l'oreille.

Cependant la belle midinette continuait :

— Belleville, c'est très loin. Pourtant, si vous passez quelquefois dans l'avenue de l'Opéra, le matin, nous pourrons nous rencontrer.

« Ne croyez pas, poursuivit-elle avec une soudaine confusion charmante, que je sois malhonnête, au moins.

« Mais dans notre corporation, nous pratiquons peu la réserve parfois nécessaire. Nous avons la réputation d'être plutôt rieuses et sans façon. Au surplus, le fond de mon caractère, c'est la franchise.

— Alors, je vous reverrai ?

— C'est un peu votre droit, puisque vous m'avez sauvé la vie. J'ai le sentiment de la reconnaissance.

— Vous parlez très bien, mademoiselle. Mais où allez-vous en ce moment, si je ne suis pas trop indiscret ?

— Chez Parcal, le couturier de la rue des Capucines ; nous y serons dans deux minutes.

— Et vous demeurez près d'ici ?

— Rue Saint-Roch : Maison Finot, vins, liqueurs, etc. Un établissement chic, vous savez, avec de bonnes consommations. Oh ! sans réclame, hein ?

— J'en suis convaincu.

— Viendrez-vous ?

— Pourquoi pas ? Si j'ai l'espoir de vous y apercevoir.

— J'y suis toujours, le soir.

— Bien. Mais comment vous nommez-vous ?

— Jeanne.

— Joli prénom ! et d'ailleurs très gracieusement porté. Et votre nom de famille, c'est Finot ?

— Oui, où plutôt c'est le nom des gens qui m'ont élevée.

— Vous êtes orpheline ?

— Peut-être, je ne sais pas.

— Tiens, tiens, du mystère ?

— Dans quelle existence n'y en a-t-il pas ?

— Ainsi, vous n'êtes pas dans votre véritable famille ?

— Non. J'étais toute petite lorsque mes vrais parents ont disparu brusquement, à la suite d'un grand bouleversement dans leur existence. Mais, pardon, je vous retiens longtemps et je bavarde aussi beaucoup trop. Il faut que je vous quitte.

— Déjà ? fit Paul d'un accent de regret.

— Le temps passe !

— C'est dommage. Vous m'intéressiez beaucoup ! j'aurais voulu vous revoir bientôt, demain matin, par exemple ?

— Eh bien, je partirai pour l'atelier vingt minutes plus tôt que de coutume. J'irai au jardin des Tuilleries, sur la terrasse de l'Orangerie, vers huit heures.

— J'y serai. A demain, mademoiselle Jeanne.

— A demain,monsieur... monsieur... qui ?

Et la jeune fille découvrit dans un rire délicieux ses dents blanches et bien rangées.

— Paul ! jeta le mécanicien en tendant sa main large ouverte.

Une lente et douce pression scella l'aimable promesse réciproque des deux jeunes gens.

Puis la belle fille tourna les talons et, gracieuse, s'engouffra sous un vaste porche voisin.

Le mécanicien, troublé, demeura un instant immobile, comme médusé.

— Superbe créature ! murmura-t-il.

Puis il s'éloigna.

Au même instant, les deux individus dont la filature ne s'était pas interrompue retournèrent vers l'avenue de l'Opéra.

— Dis donc, l'Haricot, fit le plus robuste, la môme fait du plat, hein ?

— Oui, des chichis ! Elle veut allumer le type, quoi.

— Si on prévenait son dabe ?

— A quoi bon embêter c'te donzelle ? Les affaires familiales de Finot nous regardent pas, mon vieux Cosmétique.

— T'as raison. Du moins pour l'instant. On verra plus tard.

Sur cette conclusion, les deux énigmatiques personnages disparurent au tournant d'une rue.

Paul, le mécanicien, marchait maintenant à grands pas, la tête basse, absorbé tout à coup par de graves pensées soudainement closes.

Le souvenir de Mme de Changis venait de s'évoquer brusquement en son esprit.

Machinalement, il monologua :

« Marquise !... Une vraie marquise !... Il y a des coïncidences bizarres dans la vie !...

« Quand j'étais petit, mes camarades de collège me surnommaient, comme par dérision : le fils de la marquise !

« Pourquoi ? Je ne l'ai jamais su.

« Et le hasard me permet justement de rendre service à une femme qui porte ce titre... C'est étrange !... »

Puis, sous l'empire d'une sorte d'amertume invinciblement grandissante, le jeune homme songea de nouveau :

HENRI GERMAIN.

(La suite à demain.)

Reproduction autorisée seulement pour les journaux ayant traité avec la Société des Gens de Lettres.

LES RESTRICTIONS

Les pâtes alimentaires

Le Syndicat de l'épicerie nous communique :

Le Syndicat de l'épicerie réuni ce jour, 18 juillet, à 3 heures du soir, en assemblée générale statutaire :

Après avoir entendu l'exposé de l'entretien qu'a eu ce matin la délégation du syndicat avec M. le préfet;

Considérant que depuis le 24 janvier dernier aucune répartition de pâtes alimentaires n'a été faite à la population, tandis que les coopératives en obtiennent régulièrement des pouvoirs publics;

Considérant que la quantité de pâtes remise en janvier aux épiciers pour être répartie aux familles n'était que d'un quart de kilo par personne, alors que les coopératives en livrent au moins 1 kilo mensuellement à leurs adhérents;

Considérant que les employés des grandes administrations obtiennent également chaque mois de grosses quantités de pâtes, jouissant ainsi d'un privilège qui n'est nullement justifié;

Considérant que les favorisés de la fortune reçoivent, eux aussi, des pâtes alimentaires à des périodes régulières et directement des fabricants;

Considérant que ces pratiques ne peuvent que susciter des mécontentements et provoquer des rancunes;

Considérant qu'à l'heure actuelle il ne peut y avoir dans une libre démocratie deux catégories de citoyens : les uns pouvant tout avoir et les autres vivant de restrictions;

Considérant que si les membres des coopératives, les employés des grandes administrations et les favorisés de la fortune ont droit à l'existence, les femmes, les enfants, les mères et les pères des citoyens qui défendent la patrie et qui constituent la grosse majorité de la population doivent également être l'objet de la sollicitude des pouvoirs publics;

Emet le vœu que M. le préfet, pour mettre un terme à tous ces abus, dont la responsabilité n'incombe pas toujours, hélas ! aux seuls fabricants, nomme une Commission spéciale et dans laquelle il ferait entrer deux délégués de la Ligue contre la vie chère et deux délégués du Syndicat de l'épicerie;

Décide que la présente motion sera remise d'urgence à M. le préfet et communiquée ensuite à la presse. — Le président du syndicat, Marie Claire.

La saccharine pour les cafés

Les bons de saccharine du mois de juillet seront distribués à la mairie, place Villeneuve, 2, dans l'ordre suivant :

Lundi 22, lettres N. O. — Mardi 23, lettres P. Q. — Mercredi 24, lettre R. — Jeudi 25, lettres S. T. — Vendredi 26, lettres U. V. X. Y. Z.

Retardataires. — Samedi 27, lettres A. B. C. D. — Lundi 29, lettres E. F. G. H. I. J. K. L. M. — Mardi 30, lettres N. O. P. Q. R. S. T. U. V. X. Y. Z., de 8 h. 30 à 11 h. 30 le matin et de 2 h. 30 à 5 h. 30 l'après-midi.

Les intéressés sont instamment priés de se présenter porteurs de l'acquit de leur licence du 2e trimestre et de se conformer à l'appel de leur lettre.

Sucre et saccharine pour les industriels

Il est rappelé aux distillateurs et aux fabricants de boissons gazeuses, seuls autorisés à employer la saccharine pour leur industrie, qu'ils doivent adresser leur demande pour le mois de septembre au bureau du Ravitaillement préfectoral, 2, rue Armény, avant le 30 juillet 1918.

Les fabricants de spécialités pharmaceutiques et de produits alimentaires autorisés à employer du sucre doivent également adresser leur demande au même service et avant la même date.

DANS LA MARINE

Parmi les promotions intéressant la Marine faites dans la Légion d'honneur, à l'ocasion du 14 juillet, nous relevons les noms suivants :

Officier de la Légion d'honneur. — Le capitaine de frégate de Villeneuve Bargemon, chef d'état-major du contre-amiral Mornet, commandant la Marine à Marseille depuis un an.

Avant de venir à Marseille, ce distingué officier supérieur a été sur le front de Belgique pendant deux ans comme commandant d'un groupe d'autos-canons et comme canonnier-marin. C'est pendant cette période que ses brillants services lui ont mérité les propositions qui lui ont valu la distinction dont il vient d'être l'objet.

Chevalier de la Légion d'honneur. — Le commissaire de première classe Bernard, qui a pris, depuis quelques mois, la direction du service administratif du front de mer de Marseille.

L'officier des équipages de 2e classe David, à Marseille depuis plusieurs mois comme chef du secrétariat du capitaine de vaisseau chef de division des patrouilles.

Le 1er maître mécanicien Mendeville.

Le 1er maître mécanicien Dallung, détaché aux charbonnages de la Valdonne et bien connu dans notre ville, où il réside depuis plusieurs années et compte de nombreux amis.

Médaille militaire. — Les premiers maîtres Couzien, Herry (René), Josset, Orhan, Pasturel.

Les maîtres Herry (François), et Le Cornéo.

Le second maître Chapelain, tous en service à Marseille.

Nos félicitations bien sincères à tous.

Pour les Gens de Mer

Office de placement gratuit

Il est rappelé aux gens de mer, matelots, chauffeurs, agents du service général de toutes spécialités en instance d'embarquement que, dans leur propre intérêt, ils doivent se faire inscrire à l'*Office de Placement gratuit*, 9, place de la Joliette, qui leur procurera leur place à bord tout en lui permettant de donner satisfaction rapidement aux offres d'emplois que MM. les armateurs, capitaines, chefs mécaniciens et chefs de service du restaurant lui auront adressées.

Chacun comprendra les grands services que, sous l'impulsion de sa bonne organisation, l'*Office de Placement* est appelé à rendre.

1° *Aux employés*, en leur évitant une perte de temps toujours précieux, ainsi que les ennuis qu'ils rencontrent inévitablement dans la recherche d'un emploi, et aussi par la disparition des intermédiaires peu scrupuleux qui exploitent le honteux trafic de marchands d'hommes ;

2° *Aux employeurs*, en leur facilitant l'armement rapide de leurs navires, par un personnel offrant les qualités et les aptitudes professionnelles propres à chaque genre de navigation ;

3° *A notre marine marchande*, dont les besoins de personnel vont devenir de plus en plus pressants.

Pour atteindre ces buts, le concours de tous est nécessaire.

Les résultats obtenus à ce jour sont satisfaisants, mais il faut faire mieux encore et toujours.

A cet effet, tous, vous trouverez à l'*Office* le plus grand empressement.

Marseille et la Guerre

Morts au champ d'honneur

Au nombre de nos concitoyens glorieusement tombés pour la défense de la Patrie nous avons aujourd'hui à citer les noms

De M. Joseph-Marius Bonhomme, soldat au 58e d'artillerie, tué à l'ennemi le 11 juin 1918 à l'âge de 36 ans.

De M. Robert Anfraise, soldat au 141e d'infanterie, mort au service de la Patrie à l'âge de 29 ans.

Le *Petit Provençal* prend part à l'affliction des familles si cruellement éprouvées et les prie d'agréer ses bien vives condoléances.

Grand meeting de mutilés

Le président de l'Union Fédérale des Associations Françaises de mutilés, réformés et anciens combattants étant de passage à Marseille, les délégués départementaux des groupements des Bouches-du-Rhône, invitent tous les mutilés et réformés à assister au grand meeting qui aura lieu cet après-midi à 15 h. 30, dans la salle des Syndicats patronaux, 50, rue des Dominicaines.

Ce meeting a pour but de réclamer du Sénat, le vote immédiat de la loi des pensions. Vu la haute importance de la question, nul doute que tous les réformés de guerre qui attendent avec impatience ce nouveau statut légal, se fassent un devoir d'être présents à cette réunion.

Orateurs inscrits MM. Gaston Vidal, président de l'Union Fédérale ; Edmond Briole, membre du Conseil d'administration de l'Union Fédérale et délégué départemental ; Henri Fabre, délégué départemental.

Avis aux sujets hellènes

Les sujets hellènes, de sexe mâle, nés entre les années 1878 et 1883 incluses, qui résident à Marseille, sont invités à se présenter au n° 65 de la rue Saint-Jacques (consulat général de Grèce), de 9 h. à midi et 2 à 6 h., dans l'ordre suivant :

Lettres A. B. C. D. E. F. G. : le lundi 22 juillet.
Lettres H. I. J. K. L. M. : le mardi 23 juillet.
Lettres N. O. P. Q. R. S. T. V. W. X. Y. Z., le mercredi 24 juillet.

COMMUNICATIONS

Décorés et médaillés français. — Ce matin, à 9 heures, perception ; à 10 heures, assemblée générale.

Médaillés de 1870-71 et décorés de guerre. — Ce matin, à 9 heures, au siège, réunion pour se rendre en corps à la remise du drapeau à l'*Etoile Rouge*.

La Pitié Suprême. — Réunion ce matin, à 9 h. 30, place de la Préfecture, pour la remise du drapeau à l'*Etoile Rouge*.

DE 9 HEURES DU SOIR A 4 HEURES DU MATIN

DERNIERES DEPÊCHES DE LA GUERRE

PAR FIL SPECIAL

Les Résultats de notre Victorieuse offensive

Les Allemands en retraite ont repassé la Marne

20.000 PRISONNIERS. -- 400 CANONS

Communiqué officiel

Paris, 20 Juillet.

Le gouvernement fait, à 23 heures, le communiqué officiel suivant :

Le résultat de notre contre-offensive victorieuse ne s'est pas fait attendre. Les Allemands, violemment attaqués sur leur flanc droit et au sud de la Marne ont été contraints de battre en retraite et de repasser la rivière.

Nous tenons toute la rive sud de la Marne.

Entre Aisne et Marne, les troupes franco-américaines continuent à progresser et ont refoulé l'ennemi qui se défend avec opiniâtreté. Nous avons atteint Ploisy et Porcy-Tigny, dépassé Saint-Remy, Blanzy et Rozet-Saint-Albin.

Plus au Sud, nos troupes tiennent la ligne générale Priez-plateau nord-est de Courchamps.

Entre la Marne et Reims de violents combats sont en cours. Les troupes franco-britanniques, attaquant avec vigueur, se sont heurtées à des forces importantes. En dépit de la résistance acharnée de l'ennemi, nous avons gagné du terrain dans le bois de Courton, dans la vallée de l'Ardre et vers Saint-Euphraise.

Le chiffre des prisonniers que nous avons faits depuis le 18, dépasse vingt mille. Plus de quatre cents canons sont tombés entre nos mains.

AVIATION

Notre aviation redoublant d'activité dans la journée du 19 et dans la nuit du 19 au 20 a multiplié les expéditions et mené un combat très dur contre les forces ennemies. Les bombardiers franco-britanniques prenant comme principaux objectifs les passages de la Marne n'ont cessé d'entraver et sur certains points ont complètement arrêté le ravitaillement adverse, jouant ainsi un rôle important dans la lutte qui allait provoquer la retraite des troupes allemandes. Attaquant à la mitrailleuse et à la bombe les concentrations de troupes que l'ennemi préparait en vue de ses contre-attaques, les colonnes et convois, ils ont fait subir à l'ennemi des pertes sérieuses.

Sur la Marne, ainsi qu'à Oulchy-le-Château, Fère-en-Tardenois, Fismes, Bazoches et sur toute la zone arrière de la bataille, 24 tonnes de projectiles ont été jetées de jour et 28 tonnes pendant la nuit sur les rassemblements et les voies de communication de l'adversaire. Un violent incendie a éclaté à Vouziers, plusieurs à Fère-en Tardenois, en gare de Fismes et au sud de cette région. Des explosions ont été constatées en gare de Laon.

Pendant le même temps, nos avions d'infanterie jalonnaient l'avance de nos troupes et des chars d'assaut entre Aisne et Marne signalaient l'arrivée des réserves ennemies et prenaient part directement à la bataille en attaquant celles-ci à la mitrailleuse. Les nombreux combats livrés par nos équipages, en collaboration avec les Britanniques ont obtenu de bons résultats. Vingt-six avions allemands ont été abattus ou mis hors de combat. Quatre ballons captifs incendiés. Partout l'aviation allemande a pu constater le mordant des aviateurs alliés et leur supériorité.

Communiqué anglais

20 Juillet, soir.

Pendant la journée, nos opérations de détail, dans le secteur d'Hébuterne, se sont poursuivies avec succès.

Sous la pression de nos troupes, l'ennemi a été contraint d'évacuer le bois Rossignol entre Hébuterne et Bucquoy. Nous occupons maintenant ce point stratégique important.

L'ennemi a été serré de près par nos troupes et a subi des pertes.

Au cours d'opérations, hier à Meteren, 453 prisonniers sont tombés entre nos mains, ainsi que 6 mortiers de tranchée et 50 mitrailleuses.

AVIATION. — Plus de 17 tonnes de bombes ont été lancées sur des dépôts de munitions ennemis, les gares des chemins de fer et des aérodromes.

Au cours d'un de nos raids sur un aérodrome ennemi, nos appareils ont lancé leurs bombes d'une hauteur de cent à cinq cents pieds.

Un de nos pilotes a atterri sur l'aérodrome et balayé les hangars de sa mitrailleuse avant de reprendre son vol.

Dix appareils et six ballons ennemis ont été abattus ; sept de nos avions ne sont pas rentrés.

La Victoire franco-américaine

L'Offensive de l'Armée Mangin

Le rôle des chars d'assaut. — Les Américains ne perdent pas de temps

Paris, 20 Juillet.

De notre correspondant de guerre accrédité aux armées :

Voici quelques détails sur la façon dont les événements se sont déroulés en face des éléments de l'armée Mangin, comprenant un de nos corps d'armée des plus réputés et une glorieuse D. I.

Pour rendre un brillant hommage à nos amis américains on avait encadré ces troupes d'élite, comptant parmi les meilleures unités de l'armée française, entre deux divisions américaines, on leur donnait, en quelque sorte, une place d'honneur, dont elles surent se montrer dignes, en faisant assaut de bravoure et d'entrain avec les plus belles divisions d'infanterie. La nuit, on le sait, avait été fort orageuse ; mais ce fut sous un ciel dégagé et lumineux qu'à 4 h. 35 nos troupes s'élancèrent à l'attaque, sans même qu'un seul coup de canon ait pu donner l'éveil à l'ennemi. La surprise, on l'a dit, fut complète.

Il est à noter que, onze minutes seulement après le départ de l'assaut, les premiers prisonniers commençaient à arriver et ils se succédèrent toute la journée, atteignant déjà dans la soirée, le chiffre de 12.000 environ.

L'attaque fut puissamment aidée par des chars d'assaut de petit modèle qui, agiles et rapides, se frayaient un chemin à travers tous les terrains. L'infanterie seule dut d'abord enlever les premières positions. Mais, au lieu de cheminer sous bois, ce qui eût permis à l'ennemi une résistance plus facile, d'arbre en arbre, elle s'élança hardiment en terrain découvert et réduisit ses obstacles naturels en les contournant, puis en les cernant.

Les chars d'assaut rejoignirent alors l'infanterie qu'ils précédèrent dans sa marche. L'avance de notre progression fut si régulière et tellement conforme à l'horaire prescrit, qu'un de nos aviateurs, ayant fait une chute en terrain ennemi, se réfugia dans des buissons situés sur un point qu'il savait devoir être atteint une demi-heure plus tard par nos vagues d'assaut et, 30 minutes après, exactement, les nôtres arrivaient à sa hauteur et le délivraient.

Notre avance se heurta, dans des massifs boisés, en face de Chouy, à une résistance des plus acharnées. Complètement encerclé, l'ennemi continuait à combattre au centre d'un important nid de mitrailleuses, signalant, par pigeons voyageurs, sa situation au commandement allemand, qui s'efforçait de lui porter secours. Il fallait réduire cette résistance. On rappela alors les chars d'assaut, qui se trouvaient déjà très en avant, et qui durent rebrousser chemin pour venir attaquer cet îlot de résistance, qu'ils parvinrent à détruire dans l'après-midi, capturant un nombre considérable de mitrailleuses.

Le reste de la journée fut employé à exécuter une série de petites actions locales pour aligner le front et coordonner l'effort, en vue du plan général.

La belle attitude et le jovial entrain des troupes américaines qui traversaient, en chantant, les marais et les rivières, dans l'eau jusqu'aux aisselles, a fait l'admiration enthousiaste de tous. C'est en bras de chemise, les manches relevées jusqu'aux épaules, la poitrine au vent, les poches et la ceinture bourrées de cartouches, qu'ils couraient sus aux Allemands, agiles et vigoureux. Et puis, tout est rapide et expéditif chez les Américains. Rien ne traîne, pas de complications, ni de perte de temps inutiles.

Savez-vous comment se fait « la distribution » chez eux ? Dans un jardin, une grande vasque, sans doute un ancien bassin à poissons rouges, de plus de deux mètres de diamètre. Le bassin a été soigneusement nettoyé, et les cuisiniers l'ont rempli du contenu de centaines de boîtes de *corned beef* et autres conserves. Il est plein jusqu'aux bords. « Ces messieurs sont servis ! » A la file indienne, et presque au pas gymnastique, les Américains défilent à côté du bassin, et y plongent d'un coup, leur gamelle. Ils passent, ils sont servis. La distribution n'a duré que quelques secondes pour chaque homme.

Le communiqué allemand avoue l'évacuation de la rive sud de la Marne

Zurich, 20 Juillet.

Le communiqué allemand de cet après-midi s'efforce naturellement de diminuer l'importance du succès franco-américain, entre l'Aisne et la Marne. Il reconnaît que la bataille suit son cours entre les deux rivières. « L'ennemi, dit-il, a attaqué de nouveau sur tout le front de combat en vue d'une percée. Aux premières heures du matin, les chars d'assaut ont pénétré dans les éléments de nos lignes avancées ».

Le communiqué s'efforce ensuite de présenter l'opération comme ayant abouti à un échec des troupes franco-américaines. Cependant, il est obligé de reconnaître que celles-ci sont parvenues sur les hauteurs au sud-ouest de Soissons, à l'ouest d'Hartennes, à l'est de Neuilly-Saint-Front et au nord-ouest de Château-Thierry.

Le bulletin de l'état-major impérial annonce également l'évacuation de la rive sud de la Marne par les troupes allemandes. Il présente cet événement de la façon suivante : « Pendant la nuit, nous avons ramené sur la rive nord de la Marne, les troupes qui se trouvaient sur la rive Sud. »

L'Affaire Malvy devant la Haute-Cour

Le secrétaire du Syndicat de l'habillement demande à être entendu

Paris, 20 Juillet.

M. Millerat, secrétaire du Syndicat de l'habillement, a adressé aujourd'hui une lettre au président de la Haute-Cour. Il demande à être entendu personnellement par la Haute-Cour, afin de fournir des explications sur la grève de la couture. Il déclare que bien que n'étant pas mis en cause, il tient à affirmer qu'aucun élément étranger ne s'est mêlé aux grévistes de la couture. Enfin, il tient à donner d'autres explications sur les actes de MM. Marchaux et Marchal.

Sur le Front italien

Communiqué officiel

Rome, 20 Juillet.

Le commandement suprême fait le communiqué officiel suivant :

Dans la région de l'Adamello, nos détachements, avec un grand élan, ont enlevé à l'ennemi le mont Stabiel (cote 2.868) et réoccupé complètement le Corno-di-Cavente (côte 3.401), sur lequel les Autrichiens avaient réussi partiellement à se maintenir le 15 juin. L'adversaire a laissé beaucoup de morts sur le terrain de la lutte et de nombreux prisonniers entre les mains de nos hommes, qui ont capturé, en outre, une grande quantité d'armes et du matériel.

Sur le reste du front, on n'a eu que des actions d'artillerie plus intenses à intervalles, dans le val Camonica.

Dans la nuit du 18 au 19, l'adversaire, après une violente reprise de feux, étendue sur plusieurs parties du front, a attaqué nos positions à l'ouest de la côte 1.050. Nos troupes ont vaillamment soutenu le choc de l'ennemi et l'ont contre-attaqué, l'obligeant à se replier en désordre.

ALBANIE. — Sur les hauteurs de Mali-Siloves, dans la courbe du Devoli, nos groupes, par des actions d'avant-postes, ont obligé l'adversaire à reculer.

LA FOURRAGÈRE

Paris, 20 Juillet.

La fourragère aux couleurs de la Croix de guerre a été conférée au 372e régiment d'infanterie.

MARSEILLE LA NUIT

Un Meurtre, Quai du Port

Un tirailleur est assommé par un souteneur

Une scène sauvage et tragique s'est déroulée hier soir, vers 11 heures et demie, devant un cinéma, quai du Port, à peu de distance de la Mairie.

Aux abords de ce cinéma, une femme de mœurs légères examinait les passants, quand elle fut tout à coup accostée par un tirailleur qui lui fit certains reproches. La femme appela alors son souteneur qui asséna un coup de matraque sur la tête du tirailleur qui s'affaissa le crâne fracassé. Transporté à la permanence, on constata qu'il avait succombé à une fracture du crâne.

Le défunt qui appartenait au 1er tirailleurs n'avait sur lui aucune pièce d'identité. Le signalement de la femme et du meurtrier a été transmis à la Sûreté.

Tirages Financiers

VILLE DE PARIS 1871.— Le numéro 1.012.612 gagne **100.000 francs.**

Les numéros 837.949 et 851.072 gagnent chacun **50.000 francs.**

Les dix numéros suivants : 844.842 1.222.601 446.478 294.050 582.390 1.014.212 1.206.589 1.094.759 766.454 746.788 gagnent chacun **10.000 francs.**

Les soixante-quinze numéros suivants :

836.721	412.385	688.034	1.251.840	1.175.401
790.492	1.094.755	856.179	1.079.574	26.508
181.842	905.087	107.128	1.146.033	107.457
46.844	336.708	626.230	446.516	1.236.474
73.184	237.923	788.641	263.540	1.078.612
369.284	1.040.260	515.216	1.170.847	421.197
679.712	1.126.118	667.881	111.660	896.720
1.026.133	115.822	1.046.301	263.532	601.237
1.244.056	562.859	817.357	111.523	691.106
769.352	750.163	567.762	203.809	921.152
261.946	353.427	921.803	106.119	531.104
647.000	1.031.945	837.320	690.592	466.067
1.135.424	837.313	26.506	586.978	961.533
1.234.592	827.889	750.145	1.263.238	891.196
1.046.530	550.105	332.310	525.733	279.517

gagnent chacun **1.000 francs.**

4.642 numéros sont remboursables à **400 fr.**

ÉCOLE D'ÉLECTRICITÉ
INDUSTRIELLE DE MARSEILLE
8 et 10, rue Camoin-Jeune
Formation de Monteurs, Conducteurs et Ingénieurs électriciens
Envoi gratuit du Programme sur demande

HERNIEUX

L'ingénieuse conception reconnue du monde entier dans le traitement de la hernie est celle due au **Renommé Spécialiste herniaire de Paris Lamouroux**, qui a imaginé un appareil d'une simplicité et d'une portée considérables.

La HERNIE est contenue par un simple effet de sa création ; quelle que soit sa nature, elle est complètement supprimée, et le malade rendu à son état normal, n'éprouve ni gêne, ni fatigue et peut continuer ses occupations habituelles.

VOUS TOUS QUI SOUFFREZ ! n'attendez pas d'aller voir de suite cet éminent spécialiste, qui recevra, de 9 heures à 4 heures à :

MARSEILLE, dimanche, 21 juillet, et lundi 22, en son cabinet, rue Rouvière, 4.
Gap, mercredi 24, hôtel des Négociants.
Veynes, jeudi 25, hôtel Dousselin.
Sisteron, vendredi 26, hôtel des Acacias.
Digne, samedi 27, hôtel Boyer-Mistre.
MARSEILLE, dimanche 28, rue Rouvière, 4.
Forcalquier, lundi 29, hôtel des Lices.
Vaison, mardi 30, hôtel du Commerce.
Avignon, mercredi 31, Grand-Hôtel.
Orange, jeudi, 1er août, hôtel des Princes et de la Poste.
Carpentras, vendredi 2, hôtel du Cours.
Apt, samedi 3, hôtel du Louvre.
MARSEILLE, dimanche 4 et lundi 5, en son cabinet, rue Rouvière, 4.

Ceintures perfectionnées pour toutes déviations des organes de la femme.

Maison régionale : Rue Rouvière, 4, Marseille

COUPONS AVEC PRIME

Echéance Août 1918

Le Crédit Commercial de France

11, rue Saint-Ferréol, Marseille

achète **dès maintenant, sans frais ni commission, AVEC UNE PRIME INTERESSANTE**, les coupons des valeurs suivantes :

DANOIS........... 3 1/2 1909.
NORVEGIENS.. 3 1/2 1888-1896.
SUEDOIS.......... 3 1/2 1888-1900-1904.
SUISSE............ Chemins de fer Fédéraux Villes diverses.

LE CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE

délivre immédiatement, jusqu'à concurrence du disponible, des

BONS DE LA DEFENSE NATIONALE

dont les demandes sont reçues sans frais ni commission.

PASTILLES MIRATON
CONSTIPATION
2f50 CHATELGUYON 2f50

Le Bombardement de Paris

Curieuses informations sur les canons à longue portée

Rome, 20 Juillet.

La *Tribuna* publie, d'après le journal *A Noite*, de Rio-de-Janeiro, de curieuses informations puisées, dit-elle, à source autorisée, sur les canons à longue portée dont les Allemands usent pour bombarder Paris.

Ces canons ne seraient pas faits d'acier commun, mais d'un nouveau métal, le zirconium, découvert au Brésil dans l'Etat de Sao-Paulo, peu avant le début de la guerre. La mine, dont est extrait le nouveau métal, est de pierres noires de grande pesanteur, contenant une énorme proportion de 80 % de zirconium, qui donne l'acier le plus résistant que l'on connaisse.

Aussitôt que la mine fut découverte, l'Allemagne acheta une grande quantité de zirconium et l'adopta immédiatement, ayant reconnu que sa prodigieuse résistance permettait de confectionner des tubes capables de résister à de formidables explosions.

MALADIES d'ESTOMAC
aucun régime, aucun remède ne vous guérira aussi sûrement et aussi vite que le
DIGESTIF PORZO
car le Digestif Porzo produit l'antisepsie de tout le tube digestif, il active la digestion, désinfecte les intestins et favorise l'évacuation de la bile
Essayez une boîte et vous verrez
Prix : 3 fr. la boîte d. toutes les pharmacies

POMPES
MOTO-POMPES
Cuivrerie - Tuyaux toile - Toile caoutchouc
TOUT CE QUI CONCERNE la POMPE
* Paul DEVEZE *
3, 5, 7, 9, rue des Vignerons

MAISON DE CONFIANCE
FONDÉE EN 1791

LA REINE DES MONTRES
MÉTAL INALTÉRABLE
imitant l'OR à s'y méprendre.
MOUVEMENT CHRONOMÉTRIQUE
10 RUBIS
GARANTIE 15 ans sur Bulletin.
Prix : 35 fr.
Pour HOMME ou DAME
J. BENOIT Fils & Cie
Horlogers-Constructeurs-Techniques
Manufacture Principale d'Horlogerie
BESANÇON (Doubs).
Envoi contre 0.25 en timbres de l'Album illustré.
Joindre le montant à la commande, plus 0.50 pour port.
BRACELET-MONTRE
Jean BENOIT
Cadran lumineux au Sel de Radium.
Mouvement haute précision.
10 Rubis.- GARANTI 15 ans.
EN ACIER ou Nickel 30 fr.

Verre incassable.

LOGIQUE

La nature met toujours le remède à côté du mal.

Elle fait pousser l'arbre à Kola sous les tropiques.

POURQUOI ?

Mais, parce que...
La chaleur déprime,
Que la Kola stimule.

Il fait chaud,
Vous êtes déprimé,
Buvez du KOLA-SPORT

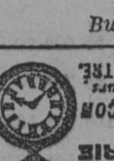

Demandez MONTRES BIJOUX et ORFÈVRERIE à G. TRIBAUDEAU Fab. à BESANÇON
Six 1ers Prix, 25 Médailles d'Or au Concours de l'Observatoire. FRANCO TARIF ILLUSTRÉ

HERNIE
Chutes de Matrices

La Nouvelle Méthode de M. Noël DEMEURE, l'habile spécialiste herniaire de Paris, est la seule qui procure, **sans gêne ni interruption de travail, un soulagement immédiat et la guérison** des hernies ou descentes les plus grosses et les plus anciennes, comme l'ont prouvé les **nombreuses guérisons publiées ici.**

Nous avons la **ferme conviction** d'être **utiles à nos lecteurs,** en leur conseillant d'aller voir **en toute confiance** le **GRAND SPECIALISTE** si connu et si aimé dans notre région, qu'il visite depuis plusieurs années, et qui recevra à:
Toulon, dimanche 21 et lundi 22 juillet, hôtel du Dauphiné, rue Berthelot.
Aubagne, mardi, 23 juillet, hôtel du Cours.
Draguignan, mercredi 24, hôtel Bertin.
Barjols, jeudi 25, hôtel du Pont-d'Or.
La Ciotat, vendredi 26, hôtel du Commerce.
Brignoles, samedi 27, hôtel de la Cloche-d'Or.
MARSEILLE, dimanche 28 et lundi, 29 juillet, hôtel des Négociants, 33, cours Belsunce.
Hyères, mardi, 30 juillet, hôtel de Paris.
Saint-Raphaël, le 31, hôtel des Négociants.
Cannes, jeudi, 1er août, hôtel des Etrangers.
Grasse, vendredi, 2 août, hôtel Gondran.
Antibes, mercredi, 7 août, hôtel de France.
DEMEURE, 52, boulevard E.-Quinet, **PARIS**

REMERCIEMENTS ET AVIS DE MESSE

M. Auguste Audibert, directeur du *Radical*, et ses enfants, dans l'impossibilité de répondre à tous les témoignages de sympathie qu'ils ont reçu, expriment leur reconnaissance aux personnes qui ont bien voulu s'associer à leur douleur pour la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme Rose AUDIBERT, née **WIART**

et les prient d'assister à la messe qui sera dite le mardi, 23 juillet, à 11 heures du matin, en l'église du Bon-Pasteur, 165, boulevard National.

AVIS DE DECES

M. et Mme Gras Syrius, née Faure ; M. et Mme Merquiol, née Gras ; M. Joseph Gras, caporal au 141e d'infanterie, décoré de la Croix de guerre ; les familles Gras, Blanc, Trouchet (de Brignoles), la famille Gras (d'Uzès), Mme Lucie Gras et la famille Joseph Gras (de Marseille), les familles Faure et Sigaud (de Pierre-Châtel, Isère), ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Mme veuve **Marie FAURE,** leur mère, belle-mère, grand'mère, tante et alliée, décédée le 20 juillet, dans sa 86e année. Le convoi funèbre aura lieu aujourd'hui dimanche, à 4 heures 1/2 de l'après-midi, avenue Durbec, villa Syrius (Saint-Julien, Octroi). Il n'y a pas de lettres de faire part.

M. Henri Moinot fait part du décès de sa sœur, **Mlle Marie MOINOT.** Les obsèques auront lieu aujourd'hui dimanche, à 2 heures du soir, traverse Chappe, 27.

Les familles Spézini, Richard, Allemand, Passeron, Fiorantini et Jos, ont la douleur de faire part du décès de Mme veuve **SPEZINI.** Les obsèques auront lieu aujourd'hui dimanche, 21 juillet, à 9 heures du matin, rue Clovis-Hugues, 50.

La Pitié Suprême prie ses adhérents (hommes ou dames) et toutes personnes qui pourraient se joindre à elle, d'assister aux obsèques du soldat **CIS-YAYE,** du 56e régiment d'infanterie coloniale, mort pour la Patrie, qui auront lieu aujourd'hui dimanche, 21 courant, à l'hôpital de La Rose-Malpassé, à 8 heures 30. Prendre le tramway Château-Gombert.

POURQUOI ??

...pourquoi lavez-vous vos mains avec du savon et...pas vos dents?
? ? ? ? ?
vous ne savez que répondre!!!

N'est-il pas évident que le savon SEUL peut laver les dents comme SEUL il peut laver les mains!!

Cela crève les yeux comme la lumière du soleil!

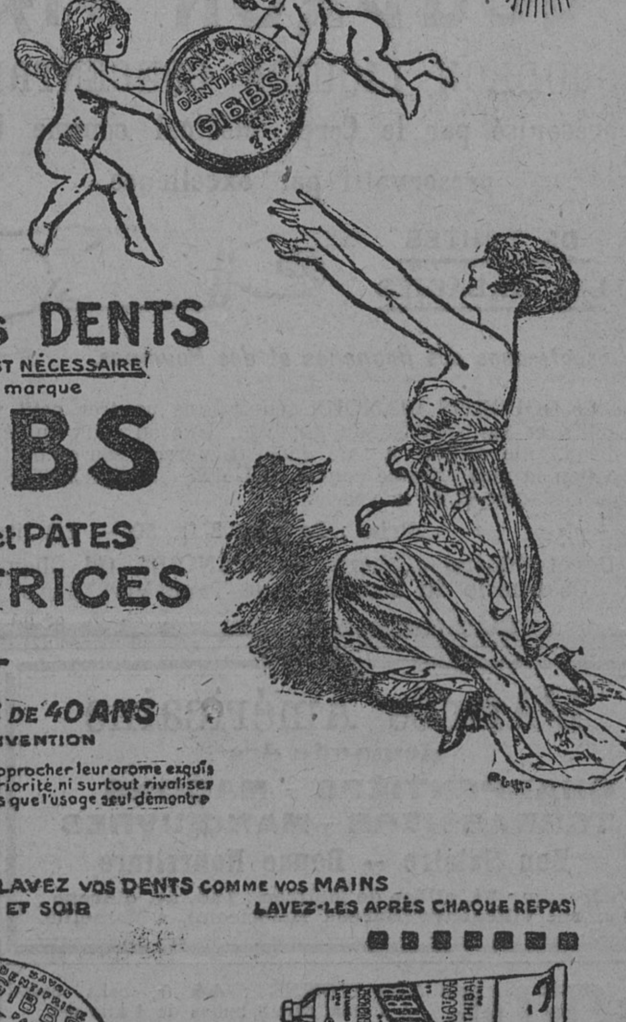

SAUVEZ vos DENTS
LE SAVON SEUL EST NÉCESSAIRE
mais exigez la marque
GIBBS
SAVONS et PÂTES DENTIFRICES
DEPUIS PLUS DE 40 ANS
DATE DE LEUR INVENTION
aucune imitation n'a pu approcher leur arome exquis signe visible de leur supériorité, ni surtout rivaliser les extraordinaires qualités que l'usage seul démontre
LAVEZ VOS DENTS COMME VOS MAINS
LAVEZ-LES MATIN ET SOIR
LAVEZ-LES APRÈS CHAQUE REPAS

Savon en boîte, modèle courant 2fr.
Savon de rechange 1f50
Savon en Pâte
(deux modèles 1f25 et 1f35)

SOCIÉTÉ MARSEILLAISE

de Crédit Industriel et Commercial et de Dépôts

Société Anonyme fondée en 1865. — Capital 55.000.000

Siège social à MARSEILLE, rue Paradis, 75
Succursale à PARIS, rue Auber, 4

Bilan au 30 Avril 1918

ACTIF

Caisse, Banque et Trésor..... Fr.	11.802.072	64
Portefeuille et Bons Défense Natle..	119.715.776	89
Rentes, actions, obligations et participations diverses.....	10.757.562	68
Avances sur titres et Reports.....	18.959.237	06
Comptes courants.....	59.134.075	55
Débiteurs par acceptations.....	300.000	»
Comptes d'ordre et divers.....	2.299.235	34
Immeubles sociaux.....	5.250.000	»
Succursales (Etablis. et instal.)....	4.550.000	»
Actionnaires (*16.922 act. lib. de 250 fr.*) Vers. effec. (*16.934 act. lib. de 125 fr.*)	10.580.750	»
Fr.	243.349.310	16

PASSIF

Capital..... Fr.	55.000.000	»
Réserves { Statutaire... 4.500.000 / Supplément. 14.550.000 / Immobilière 2.250.000 }	21.300.000	»
Dépôts et Comptes-Courants.....	158.903.537	79
Effets à payer.....	337.560	»
Comptes d'ordre et divers.....	6.261.423	43
Profits et Pertes des Exercices précédents.....	1.546.788	»
Fr.	243.349.310	16

Le Président : EDOUARD CAZALET.

La Société Marseillaise possède, dans le Midi, un réseau d'Agences très complet et des correspondants directs dans toutes les villes de France et de l'Etranger.

La Société Marseillaise traite toutes les opérations de Banque et de Bourse, notamment : Escompte. — Avances sur titres et marchandises.

BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT

Succursale de MARSEILLE
59, rue Saint-Ferréol. — Téléph. 11-15 et 56-16

Paie sans frais tous les Coupons à l'ECHEANCE d'AOUT

dont les prix sont officiellement connus

EPILEPTIQUES

MAINTENANT VOUS GUERIREZ

N'HÉSITEZ PAS à demander au Laboratoire du Sud-Est à Saint-Priest (Isère) les preuves gratuites de la guérison de L'EPILEPSIE et MALADIES NERVEUSES même désespérées.

ROSELIX

du Docteur CHALK
Poudre de Riz LIQUIDE

ABSORBE LES **TACHES DE ROUSSEUR**
avec la même facilité que l'éponge absorbe une goutte d'eau.
Flacons à 4 fr. et 6 fr. f^co. *Labor. DETCHEPARE, à Biarritz.*
VENTE dans toutes Pharmacies, Parfumeries et Grands Magasins.

Inouï et Merveilleux

TOUS NOS COMPLETS OU PARDESSUS SUR MESURE AVEC ESSAYAGE ET DEVANTS INCASSABLES **92 fr.**

A l'Inouï Tailleur MARSEILLE
Rue Paradis, 22
Rue Colbert, 16
Rue St-Ferréol, 60
Bd de la Madeleine, 37

MONTPELLIER, SAINT-ETIENNE, GRENOBLE
AVIGNON, TOULON, CETTE, BEZIERS

ETAT-CIVIL

L'état civil a enregistré, dans la journée d'hier, 27 naissances dont 5 illégitimes, plus 61 décès.

Tribune du Travail

Garçons pour nettoyage sont demandés à la maison Thiéry et Sigrand de Marseille, se présenter avec références lundi matin, de 8 à 9 heures.

On demande petit jeune homme pour les courses, présenté par ses parents, à la pharmacie, boulevard d'Athènes, 1.

On demande une bonne au courant du service pour faire vaisselle d'hôtel, bien rétribuée, nourrie, couchée, s'adresser rue Breteuil, 27.

On demande jeune fille de 16 à 20 ans, pour aider dans commerce, présentée par ses parents lundi dans la journée, gage 50 fr. par mois, au Sans-Rival, articles de pêche, quai des Belges, 25, avant le pont.

On demandes des laveuses aux bains du Château, plage Prado, très pressé.

On demande un garçon pour les courses, présenté par ses parents, rue Saint-Ferréol, 81, magasin.

On demande de bonnes piqueuses pour le travail fin, chez M. Féraud, 74, rue Longue-des-Capucins.

On demande un apprenti typo dégrossi et une ouvrière margeuse, imprimerie de la Méditerranée, 55, rue Breteuil.

On demande de bonnes préparateuses et piqueuses de bottines chez M. Ambrosini, 25, rue du Refuge et rue des Repanties, 1.

On demande jeune homme, 15 ans environ, 49, rue Grignan.

On demande des ouvrières corsetières au Bonheur des Dames, 36, rue de Rome.

On dem. jeune homme pour affûter les scies, boulevard Baille, 95, r.-de-ch.

On demande une bonne au courant de campagne et soins du ménage, avec références, non couchée, 50 fr. par mois, rue Sénac, 40.

On demande à l'imprimerie Villard, place Thiars, 23 A, des margeuses litho et typo et des minervistes.

On demande jeune fille ou jeune femme pour faire courses et ménage, 5, rue Paradis, entresol, D. Paraskevas.

On demande une bonne ouvrière repasseuse, 2, rue des Abeilles.

On demande des apprenties, fabrique de couronnes, 21, cours Belsunce, à l'entresol.

URODONAL

10 heures du soir : c'est l'heure du rein

Chaque soir, il faut se laver les reins comme on se lave la bouche, sans attendre la carie dentaire.

Il ne faut pas attendre d'avoir des calculs, la goutte, la gravelle ou des rhumatismes pour prendre l'Urodonal.

A 10 heures du soir : un verre d'URODONAL

L'OPINION MEDICALE :

« J'ai employé votre Urodonal dans un cas de monoarthrite qui avait résisté aux cures ordinaires et dans un cas de rhumatisme musculaire récidivant et j'en ai obtenu de très excellents résultats. Dans tous les cas, en outre, j'ai pu constater que l'Urodonal augmente la diurèse, provoque l'élimination de l'acide urique et, chez les individus gras, a un notable pouvoir réducteur.

Dr Cesare PRONATI, *Médecin-Chirurgien à Bibiana (Turin).* »

Etablissements Chatelain, 2, r. de Valenciennes, Paris, et toutes pharmacies. Le flacon, franco, 8 fr ; les trois, franco, 23 fr. 25.

VAMIANINE

Dépuratif intense du sang.
Non toxique

Avarie, Tabes et Maladies de la Peau

Etablissements Chatelain, 2, rue Valenciennes, Paris, et toutes pharmacies.
Le flacon, franco, 11 francs.
Brochure sur demande

Vamianine jugule l'avarie et en empêche toutes les manifestations.

Affaiblis, Anémiés, Convalescents : prenez du

Globéol

(Opothérapie sanguine — Fer et manganèse colloïdaux.)

Remède énergique de haute efficacité en usage dans le monde entier.

Attestations médicales innombrables.

Effets très rapides.

Etablissements Chatelain, 2, r. Valenciennes, Paris, et toutes pharmacies.
Le flacon, franco 7 fr. 20 ; les 3 flacons, 20 francs.

Demain LUNDI 22 Juillet et jours suivants continuera **la GRANDE VENTE de SOLDES FIN de SAISON**

AUX ARMES DE FRANCE

SE HATER LES MEILLEURES OCCASIONS ETANT RAPIDEMENT VENDUES

GRANDS RABAIS sur tous les tissus pour **Robes, Chemisettes** et **Peignoirs** ; sur les **Robes Flou, Costumes, Chapeaux, Jupes, Vêtements** Dames et Enfants ; sur la **Lingerie, Bonneterie, Chemiserie, Ganterie d'été** pour Dames, Messieurs, Fillettes et Garçonnets, etc., etc.

Vente Spéciale d'articles pour BAINS de MER, de CHAMBRES à COUCHER, SALLES à MANGER, BUREAUX, SALONS, etc., LITS fer, fer et cuivre, cuivre, articles de LITERIE, MEUBLES de Jardin, etc.

MAISON BAZE

(Société Paris-Modes)
COURS SAINT-LOUIS

LUNDI et Jours suivants

LINGERIE CORSETS MOUCHOIRS

Aujourd'hui Dimanche, EXPOSITION

C'EST MIEUX QUE DU BEURRE ! C'EST DE L'ALPHA B.R.C.

MÉNAGERES, MAITRES D'HOTEL, CUISINIÈRES

L'« Alpha B. R. C. » remplace l'huile dans la friture, le beurre dans tous les usages de la cuisine, en pâtisserie, etc., etc. Il ne rancit pas, son goût est exquis et son prix avantageux fait réaliser des économies sensibles dans les ménages. DEMANDEZ l'Alpha B. R. C, dans toutes les bonnes maisons d'alimentation. Etablissements ROBERTY, S. A., traverse du Moulin (La Capelette), Marseille.

AU NOUVEAU PARIS

58, rue Saint-Ferréol, 58

GRANDE VENTE RÉCLAME
Trousseaux & Lingerie fine
Blouses, Robes, Peignoirs
En Solde après Inventaire

CHEMISES & PANTALONS bon shirting, depuis 4.50

LINGERIE-ROBES-CHAPEAUX pour Fillettes et Garçonnets

AMPUTÉS !!! de jambes, demandez le catalogue de la Soc. Fr^co des Membres Artificiels, système Frees-Clarke, 2, rue de la Grande-Armée, Marseille.

PHOTOGRAPHIE TRUCY Portraits, Agrandis, Reproductions Travaux industriels. Ouvert le dimanche 18, rue Saint-Ferréol, 18

Renseignements Privés sur tout : divorces, filatures, etc. **Melchior,** 50, rue Vacon, **52 ans** d'exist. de père en fils, tél. 27-02.

ON DEMANDE représentants à la commission pour le placement de divers articles. Ecrire Maison Frydas, 25, rue Pavillon.

JOLI BILLARD P^r appartem^t complet, état neuf, queues, billes à vendre. Concierge, 80, rue Cherchell, 9 à 11 h. et 13 à 15 heures.

Les Rhumatismes

Le Rhumatisme est une sorte d'intoxication spéciale du sang, un virus qui se développe parfois spontanément, d'une façon violente, soit par suite d'un refroidissement, soit par suite d'une fatigue exagérée. Le siège du mal change continuellement, attaquant tantôt les jambes, tantôt les bras, tantôt les reins et parfois même se localise dans les muscles des côtes.

Nombreux sont les remèdes préconisés pour guérir les Rhumatismes ; interrogez la plupart des malades, ils vous diront qu'ils ont tout fait sans résultat, et pourtant nous ne cesserons de leur répéter qu'ils n'ont pas le droit de désespérer et qu'ils n'ont pas encore été soignés s'ils n'ont pas fait usage du

DOLOROSTAN (Ote-Douleurs)

exclusivement composé de plantes inoffensives. Il agit d'une façon douce et modérée et fait disparaître les manifestations de la maladie en détruisant la cause. Il *décongestionne* le *cœur*, le *foie*, les *reins*, le *cerveau* et les *articulations*, sans amener aucun désordre dans *l'état général* et sans troubles pour *l'estomac.*

Il est indispensable pendant le traitement de faire usage du **BAUME du MARINIER,** en frictions et massages, matin et soir (le flacon **3** francs).

Le **DOLOROSTAN (Ote-Douleurs)** se trouve dans toutes les Pharmacies : le flacon, **7** fr. **50.** Expédition franco gare contre mandat-poste, **8** fr. **10.** Pour recevoir franco quatre flacons **DOLOROSTAN** et quatre flacons **BAUME du MARINIER,** traitement d'un mois, adresser mandat-poste de **42** francs à la Pharmacie DUMONTIER, à Rouen.

Notice franco sur demande

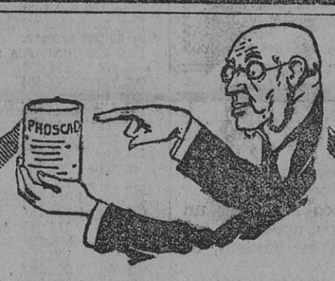

SI VOUS SOUFFREZ DE L'ESTOMAC

Si vous digérez difficilement, si vous avez des tiraillements, des pesanteurs, des crampes, des aigreurs, des renvois, de l'oppression, c'est que votre appareil digestif ne fonctionne pas normalement. Pour reposer votre estomac, mettez-vous au régime du Phoscao et en quelques jours tous les malaises que vous éprouvez auront disparu. Non seulement le Phoscao remet en bon état les estomacs délabrés, mais il régénère le sang et fortifie le système nerveux ; c'est pourquoi les médecins en conseillent l'usage aux anémiés, aux convalescents et aux vieillards.

PHOSCAO

Le plus puissant des reconstituants

En Vente dans toutes les Pharmacies
ADMINISTRATION :
9, rue Frédéric-Bastiat, 9
PARIS

ST-OUEN, PARIS, LYON, MARSEILLE, ALGER

BÂCHES PLISSON

FORTES BACHES VERTES, avec œillets, complètes

4^m × 3^m	5^m × 3^m	5^m × 4^m	6^m × 4^m	7^m × 4^m	6^m × 5^m	7^m × 5^m
144 f.	180 f.	238 f.	285 f.	326 f.	349 f.	407 f.

EN LOCATION : 2 centimes par mètre carré et par jour

Demandez le **Catalogue Plisson,** gratis et f^co, qui contient aussi les Toiles sacs p^r Grains, etc

MARSEILLE, 91, rue de la République. — Tél. n° 63-34

Etude de Me Félix PERRIN, avoué, docteur en droit, rue Montgrand, 21, Marseille.

VENTE
AUX ENCHERES PUBLIQUES comme biens dépendant de liquidation judiciaire

1° **UNE MAISON D'HABITATION,** sise à Marseille, rue de la Loi, 18.
Revenu brut : **1.790 fr.**
Mise à prix..... Fr. **15.000**

2° **UNE MAISON,** sise à Marseille, rue Présas, n° 5.
Revenu brut : **400 fr.**
Mise à prix..... Fr. **9.000**

3° **UNE MAISON,** sise à Marseille, rue des Minimes, n° 53 A
Revenu brut : **3.500 fr.**
Mise à prix..... Fr. **50.000**

4° **UNE MAISON,** sise à Marseille, rue Adolphe-Thiers, n° 77.
Revenu brut : **3.610 fr.**
Mise à prix..... Fr. **40.000**

5° **UN TERRAIN avec hangar et construction,** sis à Marseille, impasse Rousseau, n° 5.
Revenu brut : **800 fr.**
Mise à prix..... Fr. **12.000**

6° **UNE MAISON avec terrain,** sise à Rognac (B.-du-R.), à la somme de **huit mille francs,** ci..... Fr. **8.000**

7° **UNE MAISON avec terrain,** sise à Rognac (B.-du-R.), à la somme de **quinze mille francs,** ci..... Fr. **15.000**

8° **LES TERRAINS avec construction et ancienne plâtrière,** situés à Sollliès-Pont (Var), à la somme de **neuf mille francs,** ci..... Fr. **9.000**

L'adjudication aura lieu le vendredi, vingt-six juillet, mil neuf cent dix-huit, à dix heures du matin, en la salle des Criées au Palais de Justice, à Marseille.

Pour renseignements, s'adresser à Me Félix PERRIN ou consulter, au Greffe du Tribunal, le cahier des charges qui y est déposé.

Signé : PERRIN.

MALADIES DE LA FEMME

Toutes les maladies dont souffre la femme proviennent de la mauvaise circulation du sang. Quand le sang circule bien, tout va bien ; les nerfs, l'estomac, le cœur, les reins, la tête, n'étant point congestionnés, ne font point souffrir.

Pour maintenir cette bonne harmonie dans tout l'organisme, il est nécessaire de faire usage, à intervalles réguliers, d'un remède qui agisse à la fois sur le **sang,** l'**estomac** et les **nerfs.** Seule la

JOUVENCE de l'Abbé SOURY

peut remplir ces conditions, parce qu'elle est composée de plantes, sans aucun poison ni produits chimiques, parce qu'elle purifie le sang, rétablit la circulation et décongestionne les organes.

Exiger ce portrait

Les mères de famille font prendre à leurs fillettes la **Jouvence de l'Abbé Soury** pour leur assurer une bonne formation.

Les dames en prennent pour éviter les migraines périodiques, s'assurer des époques régulières et sans douleur.

Les malades qui souffrent de **Maladies intérieures, Suites de couches, Pertes blanches, Règles irrégulières, Métrites, Fibromes, Hémorragies, Tumeurs, Cancers,** trouveront la guérison en employant la **Jouvence de l'Abbé Soury.**

Celles qui craignent les accidents **du RETOUR d'AGE** doivent faire une cure avec la **Jouvence de l'Abbé Soury** pour aider le sang à se bien placer et éviter les maladies les plus dangereuses.

La **JOUVENCE de l'Abbé SOURY, 4 fr. 25** le flacon toutes Pharmacies ; **4** fr. **85** franco ; 4 flacons **17** fr. expédiés franco gare contre mandat-poste adressé à la Pharmacie Mag. **DUMONTIER,** à Rouen.

(Ajouter **0** fr. **50** par flacon pour l'impôt).

Bien exiger la Véritable JOUVENCE de l'Abbé SOURY avec la Signature Mag. DUMONTIER

(Notice contenant renseignements gratis)

GOUDRON DIANOUX

GOUDRON LIQUIDE CONCENTRÉ
préconisé par le Corps Médical comme le préservatif par excellence

DE TOUTES LES MALADIES

infectieuses des Bronches et des Poumons.

Le GOUDRON DIANOUX réunit sous un très petit volume tous les principes actifs et assimilables du goudron. Une ou deux cuillères à soupe dans un litre d'eau, une cuillère à café dans un verre d'eau ou de tisane, constituent la médication la plus efficace contre RHUMES, BRONCHITES, CATARRHES, maladies de l'estomac et de la vessie.

Prix : Le litre **3** fr. **50** — 1/2 litre **2** fr.

Dépôt Général : **Pharmacie DIANOUX,** Gd Chemin d'Aix, 30, Marseille
Pharmacie du Serpent, Rue Tapis-Vert, 34, et toutes les pharmacies

QU PINTO VENDE
Ecriteaux et Enseignes
en tous genres, sur cartons, calicot, etc.
MAISTRE, place Préfecture 1
MARSEILLE

INSTITUT COMMERCIAL COLBERT

Fondé en 1900 par M. J. THEROND. — Placement gratuit
Direction Gle et Corresp. **6, rues des Feuillants et Noailles** (Sect. Dames)
20, boulevard Garibaldi (Section Messieurs)

STENO-DACTYLO, CORRESP., CALLIG., FRANÇAIS, ANGLAIS

Concours : 21 et 28 juillet. — Prix - Médailles - Diplômes
LYCÉE Répétit. - Etude surv. - Elèves offic. - Banque - P. T. T Pes. Jurés, Ponts et Ch. - Leçons par correspondance.
COMPTABILITÉ Travaux Cours

ÉLECTRICITÉ Installations en tous genres, Sonnerie, éclairage, 2, rue Eglise-Saint-Michel.

MÉCANICIENS pour locomotives et excavateurs, ajusteurs, chaudronniers, terrassiers, sont activement demandés, très bons salaires. S'adresser, bonnes références, Entreprise Chute Sainte-Tulle, à Manosque (B.-A.).

1er AVIS Le magasin de coiffeur de M. Provenza Riccardo, quai du Port, 96, est vendu à personne désign. dans acte. Oppos. chez Blache, rue de la Rotonde, 21.

2e AVIS Le magasin de galoches Jourdan, rue de la Prison, 11, est vendu à personne désignée dans l'acte. Faire opposition au dit magasin.

PERSONNES pouvant se charger de la séparation de havre-sacs, environ 6.000 par mois, sont priées d'adresser leurs propositions au gestionnaire de l'entrepôt d'effets, 148, boulevard de Paris, avant le 25 courant.

SYPHILIS Analyse du Sang Traitements intensifs **606**
Voies urinaires.-Ecoulements.-Rétrécissements par **Electrolyse.**
INSTITUT CLINIQUE, 2, cours Belsunce. Ouvert tous les jours. Dim. de 9 h. à 11 h.
Docteurs spécialistes. Traitements sérieux. Prix modérés.

L'Armée Américaine

demande des
CHARPENTIERS — MAÇONS
TERRASSIERS — MANŒUVRES
Bon Salaire — Bonne Nourriture

S'adresser : 84, allées de Meilhan ; 158, av. d'Arenc ; 9 c, rue Villeneuve (Bureau Américain), à Marseille.

BŒUF ASSAISONNÉ : **44** fr. colis postal franco gare 8 boîtes de 1 kilo net. **LEBOSSÉ, Corned Beef,** LE HAVRE.

SIROP INFANTILE GIMIÉ contre **CONSTIPATION, VERS, CONVULSIONS, TOUX, CROUTES** de **LAIT, RASQUETTES, GLAIRES MUGUET.** En vente partout. Dépôt : Phie MEILHAN, 8, el. Meilhan. Se méfier des imitations

Dimanche, 21 Juillet 1918

Grand Concours DE BOULES

Bar de la Grande Terrasse, aux Madets, Croix-Rouge, 15 francs, les mises en plus, à 10 heures du matin.

A VENDRE chambres, salles à manger, bureaux, toilettes, 5, r. du Lycée, 1er.

PAPIER PAILLE, magasins 34, rue Saint-Jacques, Marseille.

AUTO-ÉCOLE BREVET ET LEÇONS Cours p. **dames, 54, boul. Corderie.**

DRAPEAUX riches et ordinaires toutes nations. **Au Grand Saint-Michel,** 40, rue des Minimes.

OCCASION EXCEPTIONNELLE

40.000 MONTRES

MISE EN VENTE à titre de Réclame, pendant quinze jours, de montres solides, de fabrication soignée, à un prix inférieur à celui de la fabrication. — UNE MONTRE homme, remontoir, système Roscop, patent, très solide, mouvement de précision, haute nouveauté, ***marchant 36 heures, garantie 5 ans,*** **10 fr. 50 ; 3 montres, 29 fr. 50. — BRACELET-MONTRE,** homme, même qualité. **13 fr. 50 ; 3 montres, 38 fr. 50. — PETIT MODÈLE** élégant pour dame, **17 fr. 50. — BRACELET-MONTRE,** homme ou dame, avec cadran lumineux, qualité supérieure, **19 fr. 50.**
Envoi contre mandat-poste ou contre remboursement. — Pour les militaires uniquement contre mandat.
Aucun risque, nous échangeons et au besoin retournons l'argent.
HORLOGERIE LUMIERE, Rayon 3, 11 Rue du Pont-Louis-Philippe, PARIS.

SAVON NON SILICATE **1.70 LE KILO** Postal 10 k. 20 fr. f^co contre remboursem^t
AUX OLIVIERS DE NICE
50, rue Puvis-de-Chavannes

SOUDURE AUTOGÈNE contremaître connaissant soudure tous métaux est demandé. **Fascio** et **Sauvaire,** 80, rue Cherchell.

PLUS DE PIEDS MEURTRIS
Employez le
SUDOR
TRESOR DU MARCHEUR
Pharmaciens, Droguistes, Nouvelles Galeries

ON DEMANDE à louer campagne meublée, ombragée, éloignée, le maximum dix minutes des trams. S'adres. 3, rue Jaubert.

BOUTEILLES VIDES contenance un litre, achetées à 50 centimes, n'importe quelle quantité. Enlevées à domicile. Ecrire poste restante Colbert. Victor Jourdan.

OUVRIERS tôliers, chaudronniers, fumistes et monteurs pour chauffage central sont demandés Soc. Anon. des Etablissements Fascio et Sauvaire, 78, rue Cherchell.

A VENDRE hôtel-bar-restaurant, loyer 1.200 fr. ; rap. d. chambre, 750 fr. par mois ; rec. bar-rest., 250 à 300 fr. par jour ; gr. salle cour, lavoir, cave ; cause mobilisation ; long bail. C'est une affaire ! S'ad. 7, place Castellane, chez Mme Péonne.

Propriétaires et locataires consultez Just, défenseur, rue Saint-Ferréol, 46, de 2 à 5 h.

JOLI BREAK à vendre, état neuf, 8 places, prix très modéré, 65, rue Breteuil, magasin.

ON DEMANDE un ouvrier chaudronnier sur fer. Ecrire aux Papeteries du Rhône, à Arles.

Pâtes Alimentaires qualité extra, semoule pure, colis postaux de 10 kilos brut, franco domicile France, fr. 20,50 contre remboursement, adresser commande un colis par personne. **Isaac Sitbon,** 10, place Mahon, Alger.

ON DEMANDE chambre vide, 9, rue Rouvière.

DIVERS meubles d'occasion à vendre. S'adresser, 2, rue Belsunce, 2.

Entreprise de nettoyage La Phocéenne, 23-r. de La Palud, 25

Le gérant : VICTOR HEYRIES

Imp. Stér. du *Petit Provençal* rue de la Darse, 75.